



Année Universitaire 2024 -2025

Master 2 Economie Sociale et Solidaire - parcours FIGES

Mémoire de Fin de Deuxième Année.

**L'accompagnement des personnes privées durablement d'emploi dans le cadre de l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » :**

Une première analyse de la mésologie des parcours des PPDE volontaires et salariées sur le territoire d'expérimentation de Rennes

Par

Shama Nzuzi Gizela, 22306136

Tutrice professionnelle :

Agnès Checcaglini

Sous la direction de Pascal Glémain

Université Rennes 2, UMR 6590 CNRS ESO-Rennes

UFR Sciences Sociales, département AES.

## Remerciements

---

Par l'intermédiaire de ce mémoire, je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Centre de recherche sur les qualifications (Céreq) pour m'avoir accueillie dans le cadre de mon alternance et m'avoir permis de m'immerger dans un environnement de recherche stimulant.

J'adresse tout particulièrement mes remerciements à Madame Nathalie Moncel, cheffe de projet de l'équipe d'évaluation de l'expérimentation TZCLD au sein du Céreq, pour sa confiance, son accompagnement bienveillant et son soutien sans faille. Son engagement et son expertise ont été pour moi une source d'inspiration précieuse tout au long de ce travail.

J'exprime ma reconnaissance à ma tutrice d'alternance, Agnès Checcaglini pour son tutorat.

J'exprime ma gratitude à mes collègues, Valérie Gosseume et Jennifer Deram, pour leur bienveillance et leur disposition à relire mon travail de mémoire.

Je tiens à remercier particulièrement ma collègue, Laure Gayraud, pour sa bienveillance, son soutien sans faille tout au long de cette alternance. Ainsi que pour son dévouement et son investissement dans la relecture de ce mémoire.

J'adresse mes sincères remerciements à mon responsable de formation, collègue du Céreq dans le cadre de mon alternance et directeur de mémoire, Monsieur Pascal Glémain pour l'encadrement et la direction de la rédaction de ce mémoire.

Je tiens à remercier très sincèrement tous les collègues de l'équipe de recherche du Céreq en charge de l'évaluation de l'expérimentation TZCLD pour avoir facilité mon intégration au sein de l'équipe. Je vous remercie pour les échanges riches et passionnants que nous avons échangés autour de l'expérimentation territoires zéro chômeur longue durée (TZCLD).

Ma reconnaissance va aussi à l'endroit des personnes interviewées dans le cadre de la rédaction de ce mémoire (les acteurs institutionnels, les dirigeants d'EBE, les équipes d'encadrement, les PPDE volontaires, les salariés, etc.), pour votre confiance et la richesse des échanges partagés.

Enfin, je tiens à remercier ma famille pour leur encouragement et leur soutien inconditionnel qui m'ont aidée à parvenir à la rédaction de ce mémoire.

## Sommaire

---

<b>Remerciements .....</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>3</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>7</b>
<b>Abstract.....</b>	<b>8</b>
<b>Glossaire.....</b>	<b>9</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>11</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>12</b>
<b>Introduction générale .....</b>	<b>13</b>
<b>Posture épistémologique.....</b>	<b>15</b>
<b>Partie 1 : Contexte, perspective d’analyse et présentation de la méthodologie de recherche .....</b>	<b>16</b>
<b>Introduction partie 1.....</b>	<b>17</b>
<b>Chapitre 1 - Approches théoriques de la mésologie de l’apprenance et des pratiques d’apprentissages.....</b>	<b>19</b>
<b>Introduction chapitre 1.....</b>	<b>19</b>
1.1 Dimensions de la mésologie : retour critique sur les éléments de définition.....	21
1.2. Définition du milieu selon une perspective géographique.....	28
<b>Conclusion chapitre 1 .....</b>	<b>32</b>
<b>Chapitre 2 - L’expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée : un projet de territoire comme milieu d’apprenance ? .....</b>	<b>34</b>
<b>Introduction chapitre 2.....</b>	<b>34</b>
2.1 L’expérimentation TZCLD : une autre manière de penser l’emploi et le territoire, et l’entreprise en qualité de lieu d’apprenance. ....	36
2.2 L’EBE comme milieu d’apprenance : quels apprentissages pour les PPDE ? .....	42
2.3 Entre promesse d’inclusion et contraintes systémiques : quelles tensions mésologiques ?.....	44
2.4 Vers une grille de lecture mésologique des parcours : cadre pour l’analyse .....	45
<b>Conclusion chapitre 2 .....</b>	<b>49</b>

<b>Chapitre 3 - Présentation de la méthodologie de recherche : enquêter sur les parcours d'apprentissages des personnes privées durablement d'emploi à partir de l'étude du milieu.....</b>	<b>50</b>
<b>Introduction chapitre 3.....</b>	<b>50</b>
3.1 Cadre de recherche et accès au terrain.....	51
3.2 Problématique de recherche.....	53
3.3 Hypothèse de travail.....	55
3.4 Matériaux et méthodes de recherche.....	55
<b>Conclusion chapitre 3.....</b>	<b>61</b>
<b>Conclusion partie 1.....</b>	<b>63</b>
<b>Partie 2 : Un territoire d'expérimentation : le quartier du Blosne à Rennes.....</b>	<b>64</b>
<b>Introduction partie 2.....</b>	<b>65</b>
<b>Chapitre 1 - Mésologie et dynamique locale en QPV : une étude de cas dans l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée.....</b>	<b>66</b>
<b>Introduction chapitre 1.....</b>	<b>66</b>
1.1 Du contexte à la mise en œuvre : naissance de l'expérimentation TZCLD sur le territoire de Rennes.....	68
1.2 Naissance de l'expérimentation TZCLD sur le territoire de Rennes.....	74
1.3 Mise en œuvre territoriale du droit à l'emploi.....	76
<b>Conclusion chapitre 1.....</b>	<b>84</b>
<b>Chapitre 2 - Accompagner les PPDE dans des espaces d'apprenance en amont d'une sortie vers EBE ou hors EBE.....</b>	<b>86</b>
<b>Introduction chapitre 2.....</b>	<b>86</b>
2.1 Présentation de l'association en charge de l'accompagnement des PPDE volontaires.....	88
2.2 Des espaces d'inclusion, de lien social et d'émancipation dans l'accompagnement des PPDE volontaires au sein d'un QPV dans le cadre de l'expérimentation TZCLD.....	89
2.3 Des obstacles en amont dans le parcours des PPDE volontaires : un trop-plein d'acteurs qui fragilise la coordination.....	109

2.4 Lever les freins à l'emploi par une mobilisation territoriale coordonnée en amont d'une sortie vers EBE ou hors EBE .....	111
<b>Conclusion chapitre 2 .....</b>	<b>124</b>
<b>Conclusion partie 2 .....</b>	<b>126</b>
<b>Partie 3 L'EBE Blosn'Up : entre lieu d'apprentissage, d'inclusion et de transformation .....</b>	<b>128</b>
<b>Introduction partie 3.....</b>	<b>129</b>
<b>Chapitre 1 - Présentation de l'EBE Blosn'Up.....</b>	<b>131</b>
<b>Introduction chapitre 1.....</b>	<b>131</b>
1.1 Historique et mise en œuvre locale de l'expérimentation TZCLD.....	133
1.2 Organisation, activités proposées, modèle économique .....	139
1.3 Profils et caractéristiques des salariés.....	143
<b>Conclusion chapitre 1 .....</b>	<b>153</b>
<b>Chapitre 2 - L'EBE comme lieu apprenant : apprentissages informels, accompagnement social des salariés et rôle de l'encadrement de proximité.....</b>	<b>154</b>
<b>Introduction chapitre 2.....</b>	<b>154</b>
2.1 Pourquoi se former en EBE ?.....	155
2.2 Quels types de formations en EBE ?.....	156
2.3 Qui forme en EBE ? .....	157
2.4 L'apprentissage informel au cœur du travail quotidien : transmission entre pairs et montée en compétences .....	158
2.5 Un accompagnement social global et personnalisé : levier d'insertion durable, facteur d'émancipation, de reprise de confiance en soi et d'évolution.....	163
2.6 Parcours des salariés au sein de l'EBE : ce qu'apporte l'EBE aux salariés .....	166
2.7 L'équipe encadrante : le talon d'Achille de l'EBE.....	170
<b>Conclusion chapitre 2 .....</b>	<b>174</b>
<b>Conclusion partie 3 .....</b>	<b>176</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>178</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>182</b>

<b>Sitographie.....</b>	<b>186</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>187</b>
<b>Annexe 1 : Guide d’entretien semi-directifs.....</b>	<b>187</b>
Annexe 1.1 : Guide d’entretien semi-directif à destination des Dirigeants d’EBE .....	187
Annexe 1.2 : Guide d’entretien EBE entreprise à but d’emploi – Dirigeant .....	189
Annexe 1.3 : Guide d’entretien semi-directif à destination de la chargée de mobilisation des habitants_ Association BEST .....	193
Annexe 1.4 : Grille entretien EBE entreprise à but d’emploi – Encadrant technique ...	195
Annexe 1.5 : Grille d’entretien – personne embauchée dans EBE .....	197
<b>Annexe 2 : Répartition des Hommes et Femmes au sein des QPV Rennais, en % ....</b>	<b>200</b>
<b>Annexe 3 : Données Sociodémographiques Blosne .....</b>	<b>201</b>
<b>Annexe 4 : Compte Rendu - CLE du 7 février 2025.....</b>	<b>202</b>
<b>Annexe 5 : Compte Rendu _ Projection 2025 _ CLE du 7 février 2025 .....</b>	<b>203</b>
<b>Annexe 6 : Profil de la codirectrice de l’EBE.....</b>	<b>204</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>205</b>

## Résumé

---

Ce mémoire analyse l'accompagnement des personnes privées durablement d'emploi (PPDE) dans le cadre de l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD), une initiative fondée sur le principe que « nul n'est inemployable ». Cette expérimentation vise à créer des emplois utiles aux territoires, non-concurrentiels, en CDI et à temps choisi, en mobilisant à la fois les ressources locales et les compétences des personnes concernées.

L'étude repose sur une méthodologie combinant l'analyse de données quantitatives (fonds ETCLD, INSEE, APRAS, etc.), 19 entretiens qualitatifs et des observations de terrain. Elle permet de saisir les dynamiques collectives engendrées par l'expérimentation tout en rendant compte de la singularité des parcours des PPDE volontaires et salariées. Le mémoire s'articule en trois volets : d'abord, la présentation du cadre institutionnel et théorique de l'expérimentation, replacé dans le champ de l'économie sociale et solidaire ; ensuite, l'étude du quartier du Blosne à Rennes, qui met en évidence l'importance du contexte territorial et des espaces collectifs d'apprenance ; enfin, l'analyse de l'EBE Blosn'Up, où se concrétisent inclusion, apprentissage et innovation sociale.

L'originalité de ce travail réside dans l'approche mésologique, qui envisage le milieu comme une co-construction entre individus et environnement, à la fois cadre contraignant et réservoir de ressources qui façonnent les parcours d'insertion sociale et professionnelle des PPDE tout en étant transformé par elles.

Les résultats montrent que l'expérimentation TZCLD favorise l'émancipation, la reconnaissance sociale et le pouvoir d'agir des PPDE volontaires et salariées. Il souligne également l'importance de ne pas dissocier les individus de leur environnement et de leur milieu de provenance, car ces derniers impactent leur accompagnement dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle durable. Néanmoins, des limites persistent, liées à la fragilité de l'encadrement de proximité, aux tensions organisationnelles et aux incertitudes sur la pérennité des emplois.

Mots clés : Accompagnement social, chômage de longue durée, personnes privées durablement d'emploi, territoires zéro chômeur de longue durée, insertion sociale et professionnelle.

## Abstract

---

This thesis analyses the support provided to people who have been unemployed for a long time (PPDE) as part of the « zero long-term unemployment territories » (TZCLD) experiment, an initiative based on the principle that « no one is unemployable ». This experiment aims to create useful, non-competitive jobs in the territories, with permanent contracts and flexible working hours, by mobilising both local resources and the skills of the people concerned.

The study is based on a methodology combining quantitative data analysis (from the ETCLD fund, INSEE, APRAS, etc.), 19 qualitative interviews and field observations. It thus makes it possible to grasp the collective dynamics generated by the experiment while taking into account the unique experiences of long-term unemployed volunteers and employees. The thesis is divided into three parts: first, a presentation of the institutional and theoretical framework of the experiment, placed in the context of the social and solidarity economy; secondly, a study of the Blosne neighbourhood in Rennes, which highlights the importance of the territorial context and collective learning spaces; finally, an analysis of EBE Blosn'Up, where inclusion, learning and social innovation are put into practice.

The originality of this work lies in its use of the mesological approach, which views the environment as a co-construction between individuals and their surroundings: it is not merely a restrictive framework, but also a reservoir of resources that shape the social and professional integration pathways of PPDEs, while being transformed by them.

The results show that the TZCLD experiment promotes the empowerment, social recognition and agency of volunteer and salaried PPDEs. It also highlights the importance of not dissociating individuals from their environment and background, as these have an impact on their support in a sustainable social and professional integration process. Nevertheless, limitations remain, linked to the fragility of local support structures, organisational tensions and uncertainties about job security.

Keywords : Social support, long-term unemployment, people permanently deprived of employment, zero long-term unemployment territories, social and professional integration.

## Glossaire

---

AFEST	Action de formation en situation de travail
AGEFIPH	Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
APRAS	Association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale
ASFAD	Action sociale et la formation à l'autonomie et au devenir
BEST	Blosne emploi solidarité travail
CAARE	Cycle d'ateliers d'aide au retour à l'emploi
CCAS	Centre communal d'action sociale
CDAS	Centre départemental d'action social
CDI	Contrat à durée indéterminé
CEREQ	Centre d'études de recherches sur les qualifications
CLE	Comité local pour l'emploi
CLPS	Contribuer à la promotion sociale
CMP	Centre médico-psychologique
C360	Communauté 360
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et de la solidarité
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
EA	Entreprise adaptée
EBE	Entreprise à but d'emploi

ESAT	Etablissement ou services d'aide par le travail
ESS	Economie sociale et solidaire
FLE	Français langue étrangère
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMSMP	Période de mise en situation professionnelle
PPDE	Personne privée durablement d'emploi
QPV	Quartier prioritaire des politiques de la ville
RQTH	Reconnaissance de la qualité travailleur handicapé
RSA	Revenu de solidarité active
SAVS	Service d'accompagnement à la vie sociale
SNC	Solidarité nouvelle face au chômage
TZCLD	Territoires zéro chômeur de longue durée

## Liste des tableaux

---

Tableau 1: Synthèse commentée des dimensions et notions clés de la mésologie .....	25
Tableau 2 : Les différentes dimensions géographiques du milieu .....	28
Tableau 3 : Typologie des lieux et fonction d'apprentissage .....	30
Tableau 4 : Synthèse des concepts mobilisés pour l'analyse des interactions, de l'environnement et des apprentissages .....	46
Tableau 5 : Types de publics interrogés dans le cadre de la recherche .....	57
Tableau 6 : Récapitulatif des entretiens réalisés dans le cadre de l'évaluation de l'expérimentation TZCLD .....	58
Tableau 7 : Composition du CLE sur le territoire de Rennes .....	83
Tableau 8 : Synthèse des caractéristiques sociodémographiques des salariés d'EBE rencontrés .....	149

## Liste des figures

---

Figure 1 : Exemple de l'organisation de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée sur un territoire.....	40
Figure 2 : Graphique sur la répartition des faits de délinquances sur le quartier du Blosne ...	72
Figure 3 : Graphique sur la situation du chômage au sein des QPV du territoire de Rennes ..	73
Figure 4 : Les instances du CLE Rennais .....	77
Figure 5 : Les quatre missions pour la mise en œuvre du projet TZCLD par l'association BEST .....	88
Figure 6 : Photo de la Maison du Projet _ siège de l'association BEST .....	90
Figure 7 : Photos des anciens locaux de l'EBE Blosn'Up.....	133
Figure 8 : Photos des nouveaux locaux de l'EBE Blosn'Up .....	134
Figure 9 : Carte des différents sites des activités de Blosn'Up.....	135
Figure 10 : Schéma des sept grandes familles de handicap .....	145
Figure 11 : Graphique sur la répartition des salariés en fonction de leur ancienneté .....	146
Figure 12 : Graphique sur la répartition des salariés par âge et par genre dans l'entreprise .	147
Figure 13 : Graphique sur la répartition des salariés en fonction de leur temps de travail hebdomadaire choisi .....	148
Figure 14 : Schéma des types d'activités et de formations.....	156
Figure 15 : Photo ateliers de couture _ observation de terrain mai 2025 .....	159
Figure 16 : Procédure simplifiée couture.....	160
Figure 17 : Photo pictogramme _ organisation des temps de travail.....	162

## Introduction générale

*« Ici, on ne nous considère pas comme des chômeurs, mais comme des personnes qui ont encore beaucoup à apporter. »*

*Extrait d'entretien salarié EBE Blosne'Up*

*« Ici, on ne nous considère pas comme des chômeurs, mais comme des personnes qui ont encore beaucoup à apporter. »* Cet extrait d'entretien illustre le cœur de la réflexion de ce mémoire. L'objet de recherche porte sur l'analyse de l'accompagnement des personnes privées durablement d'emploi dans le cadre de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), une expérimentation qui propose une nouvelle manière de penser l'insertion et l'accès au travail. Cette expérimentation vise à mobiliser les ressources locales pour créer des emplois utiles, non concurrentiels, en CDI et à temps choisi, adaptés aux compétences des personnes et aux besoins des territoires.

La problématique de recherche développée dans le cadre de ce mémoire de recherche s'articule autour d'une question centrale :

*« En quoi l'approche mésologique nous permet-elle de mieux comprendre les situations d'apprentissages des personnes privées durablement d'emploi (PPDE)<sup>1</sup> ? Une analyse en termes de leviers pour lever les freins d'apprentissages des PPDE mises en situation de travail. »*

Pour y répondre, nous avons eu recours d'une part, à l'exploitation des données quantitatives qui permettent de dresser un portrait général et contextualisé des dynamiques territoriales et sociales générées par l'expérimentation TZCLD. D'autre part, les entretiens qualitatifs et des observations non participantes qui apportent une compréhension fine et incarnée des parcours individuels des personnes privées durablement d'emploi volontaires et salariées. La méthodologie mobilisée dans ce mémoire met en lumière la manière dont les personnes privées

---

<sup>1</sup>« Une personne privée durablement d'emploi est une personne qui, depuis un an ou plus, n'arrive pas à accéder à un emploi décent dans les conditions normales du marché du travail de son territoire ; soit elle ne trouve aucun emploi, soit ceux qu'elle trouve ne sont pas suffisamment stables ou rémunérateurs pour qu'elle puisse loger décentement sa famille et lui apporter la sécurité nécessaire » Sarrot, J.-C., & Abjean, A. (2022). *Repenser l'emploi avec les Territoires zéro chômeur de longue durée*. (p.17). (ATD Quart Monde / Les Petits Matins).

durablement d'emploi (PPDE) volontaires et salariées perçoivent leur accompagnement, leurs apports et leurs limites. Ce choix méthodologique assure ainsi une complémentarité entre données chiffrées et expériences vécues.

Le mémoire est structuré en trois grandes parties complémentaires, qui s'articulent de manière chronologique.

La première partie situe l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) dans son cadre de référence. Elle revient sur l'origine du projet, ses fondements théoriques et institutionnels ainsi que son inscription dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Cette partie expose également l'approche mésologique adoptée comme cadre d'analyse, en montrant comment l'expérimentation peut être envisagée comme un milieu porteur d'apprentissages, de transformations et de reconfigurations identitaires. Elle met en évidence les principes qui distinguent TZCLD des dispositifs classiques, tout en soulignant les tensions et limites de sa mise en œuvre.

La deuxième partie se concentre sur le terrain d'expérimentation étudié : le quartier du Blosne, à Rennes. Elle met en lumière le rôle du contexte territorial dans la mise en œuvre du projet, en analysant ses spécificités sociales, économiques et démographiques. À travers l'étude du rôle de l'association blosne emploi solidarité travail (BEST) et des espaces collectifs d'apprenance (cafés chouquettes, ateliers CAARE, commission droit à l'emploi), cette partie montre comment l'accompagnement des personnes privées durablement d'emploi s'ancre dans une dynamique locale, marquée à la fois par des atouts (coopération, proximité, mobilisation) et des défis (inégalités persistantes, fragilités socio-économiques).

Enfin, la troisième partie se focalise sur l'EBE Blosn'Up, en tant qu'organisation concrète où s'incarne l'expérimentation TZCLD. Cette partie analyse son histoire, son fonctionnement interne, son modèle économique hybride et la diversité des profils accueillis. Elle souligne à la fois son rôle de lieu d'apprentissage et d'inclusion, où se développent des dynamiques de transmission informelle, d'accompagnement social global et de restauration du lien social, et ses limites organisationnelles, liées notamment à un manque de moyens humains et à la fragilité structurelle.

## Posture épistémologique

Notre travail de recherche s'inscrit dans une double posture épistémologique. L'une compréhensive, sous une démarche abductive (terrain/théorie) et l'autre constructiviste. Nous considérons que la réalité sociale est construite par les acteurs de terrains à travers leurs interactions et leurs représentations. Dans ce sens, le savoir est contextuel, et dépend du point de vue des personnes interrogées.

La démarche mobilisée dans le cadre de la rédaction de ce mémoire repose sur une logique inductive, dans la mesure où nous sommes partie du terrain pour construire progressivement des réflexions théoriques et élaborer nos hypothèses de recherche. Dans notre contexte, il ne s'agit pas de tester des hypothèses préétablies, mais d'observer, analyser et comprendre les faits ou phénomènes à partir des données recueillies sur le terrain. La place réservée au terrain est donc importante dans la production de la connaissance que nous exposons dans ce travail : ce sont les éléments empiriques qui orientent la construction de notre cadre d'analyse.

Le choix pour cette posture épistémologique se justifie par notre volonté de comprendre les situations au prisme du sens que les acteurs donnent à leur réalité. Notre objectif dans le cadre de la rédaction de ce mémoire est celui d'expliquer des réalités sociales des individus en analysant les discours des personnes interviewées. Concrètement, la posture épistémologique mobilisée pour la rédaction de ce mémoire nous a conduit à privilégier le recours à des méthodes qualitatives. Nous avons réalisé 19 entretiens avec des acteurs de terrain impliqués dans la mise en œuvre de l'expérimentation TZCLD sur notre terrain de recherche. De plus, nous avons réalisé des observations non participantes afin de mieux comprendre le sens que donnent les acteurs à leurs actions. Nous avons eu recours à un travail de codage thématique afin d'analyser nos entretiens, permettant ainsi de faire émerger des logiques d'action propres au terrain. Dans une logique de complémentarité avec les données qualitatives recueillies, nous avons eu recours à la mobilisation de données chiffrées afin d'apporter un cadrage et de mieux contextualiser l'analyse.

Partie 1 : Contexte, perspective d'analyse et présentation de la  
méthodologie de recherche

## Introduction partie 1

Le chômage de longue durée constitue l'un des défis majeurs des politiques publiques de l'emploi depuis plusieurs décennies. Malgré la succession de réformes, d'instruments de contrôle et de dispositifs d'insertion, une part importante de la population active reste exclue durablement du marché du travail, avec des conséquences économiques, sociales et psychologiques profondes. Cette persistance interroge non seulement l'efficacité des politiques menées, mais également les fondements mêmes de la manière dont l'emploi est pensé dans nos sociétés contemporaines. C'est dans ce contexte qu'a émergé le projet *territoires zéro chômeur de longue durée* (TZCLD), initié en 2014 par Patrick Valentin<sup>2</sup> (entrepreneur social) et le mouvement ATD Quart Monde.

L'expérimentation TZCLD repose sur une conviction simple mais radicale : « personne n'est inemployable »<sup>3</sup>. Elle défend l'idée que les personnes privées durablement d'emploi ne manquent pas de compétences ni de volonté, mais d'opportunités adaptées à leurs parcours, à leurs contraintes et aux besoins de leur territoire. Parallèlement, elle part du postulat que le travail ne manque pas puisque de nombreux besoins sociaux, environnementaux et locaux restent insatisfaits et que ce n'est pas non plus l'argent qui fait défaut, puisque le chômage de longue durée génère déjà d'importantes dépenses publiques. En redirigeant ces dépenses dites « passives » vers des emplois utiles et non-concurrentiels, l'expérimentation propose une alternative aux politiques descendantes (top-down), souvent perçues comme éloignées des réalités vécues.

Cette première partie du mémoire a un triple objectif. Elle vise, dans un premier temps, à analyser les fondements de l'expérimentation TZCLD en mettant en évidence ses racines historiques et ses principes structurants, ainsi que son inscription dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elle s'attache, dans un second temps, à présenter l'approche mésologique qui constitue le cadre d'analyse mobilisé dans ce travail. Considérer TZCLD sous l'angle mésologique permet de déplacer le regard : au lieu de concevoir l'emploi comme un simple

---

<sup>2</sup> Patrick Valentin, né à Angers en 1943, est un entrepreneur social qui est reconnu pour avoir initié dans les années 1994, à Seiches-sur-le-loir, une expérimentation qui avait pour objectif de proposer un emploi aux personnes privées durablement d'emploi sur le territoire. Par la suite, ce dernier, en partenariat avec ATD Quart-Monde a contribué à la conception de l'expérimentation territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD).

<sup>3</sup> Association TZCLD. Les convictions et fondamentaux des territoires zéro chômeur de longue durée. <https://www.tzclld.fr/wp-content/uploads/2023/02/Les-fondamentaux.pdf>, consulté en avril 2025

mécanisme d'insertion, il s'agit d'examiner comment les personnes privées durablement d'emploi (PPDE) interagissent avec leur milieu, et comment l'expérimentation peut devenir un espace d'apprentissages, de désapprentissage et de transformations identitaires. Dans un troisième et dernier temps, cette première partie vise à présenter la méthodologie de recherche adoptée pour la rédaction de ce mémoire afin de répondre à notre question de recherche.

En somme, cette partie introductive entend situer l'expérimentation TZCLD dans son contexte de genèse, en soulignant les principes qui la distinguent des dispositifs traditionnels d'insertion et en mettant en lumière son ambition : transformer une dépense publique contrainte en investissement collectif. Elle vise également à poser les bases conceptuelles de l'approche mésologique, afin de préparer l'analyse des parcours des PPDE volontaires et salariées, qui constituera le cœur des parties suivantes du mémoire.

## Chapitre 1 - Approches théoriques de la mésologie de l'apprenance et des pratiques d'apprentissages

### Introduction chapitre 1

Dans ce premier chapitre, nous présentons ce que recouvre la mésologie ou l'étude des milieux. Notre objectif est de présenter ce concept tel qu'il est abordé dans la littérature afin de nous permettre de mieux comprendre les parcours d'apprentissages des PPDE dans le cadre de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Nous pensons que pour bien analyser les parcours des personnes privées durablement d'emploi, il est indispensable d'adopter une perspective d'analyse qui ne sépare pas les individus de leur milieu.

Introduite dans le vocabulaire français par Bertillon (1873), le concept de mésologie selon une signification sociale renvoie à la science qui « *a pour objet la connaissance des rapports qui relie les êtres vivants aux milieux dans lesquels ils sont plongés* »<sup>4</sup>. Il existe des liens entre les êtres vivants, leur milieu d'appartenance et d'évolution.

Augustin Berque reprend le concept de la mésologie et lui apporte une nouvelle dimension en le définissant comme « *l'étude des relations entre un être et son milieu* ». Berque mobilise ce concept pour « *comprendre et situer les interactions qui se produisent dans des milieux donnés* »<sup>5</sup>. Grâce à l'interprétation que propose Berque, la mésologie va « *s'imposer pour étudier les milieux d'apprentissage, et s'ouvrir spécifiquement à l'étude des interactions à l'œuvre au sein de ces derniers* »<sup>6</sup>. Cette interprétation met en avant l'idée que les individus ne font pas qu'évoluer dans un environnement : ils participent à le façonner, et l'environnement, en retour, influence profondément leurs pratiques et leurs apprentissages.

Dans le cadre de l'expérimentation TZCLD, la mésologie propose un cadre d'analyse pertinent. Elle permet de saisir, dans l'absolu, la manière dont les PPDE mobilisent leurs savoirs, formels et informels, dans un processus dynamique d'interaction avec leur territoire d'expérimentation. Le projet territoires zéro chômeur de longue durée est qualifié par ses initiateurs comme un «

---

<sup>4</sup> Bertillon, L.-A. (1873). Mésologie. Dans A. Dechambre, J. Raige-Delorme, L. Lerebouillet (Dir.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* 2ème série, tome 7, (p. 211-266). Éditions Masson.

<sup>5</sup> Cristol, D. (2022). Pour une mésologie de l'apprenance. *Phronesis*, . 11(4), 112-132. <https://shs.cairn.info/revue-phronesis-2022-4-page-112?lang=fr>.

<sup>6</sup> *Ibid.*

projet de territoire » (Valentin, 2018 ; Hédon, 2019). Cela renvoie « à des modalités d'action fondées sur la coopération locale et la mobilisation de la diversité des acteurs d'une même communauté territoriale, parmi lesquels les personnes privées d'emploi volontaires »<sup>7</sup>. En ce sens, le « local » devient une traduction du milieu ou de l'environnement dans lequel les PPDE se meuvent et évoluent.

Dans ce contexte, l'approche mésologique prend alors son sens : en analysant l'environnement dans lequel évoluent les PPDE, cette approche pourrait offrir aux acteurs des territoires d'expérimentations TZCLD un cadre d'analyse permettant d'identifier les spécificités et singularités des parcours des PPDE pour mieux les accompagner. L'analyse du *milieu* en tant qu'espace d'apprentissage, de relations et de ressources pourrait permettre d'éclairer les conditions et les leviers à mobiliser pour améliorer le parcours des PPDE et contribuer ainsi à l'objectif principal de l'expérimentation TZCLD : « résorber le chômage de longue durée ».

Nous proposons dans ce premier chapitre des éléments de cadrage sur l'approche mésologique pour mieux comprendre le parcours des PPDE volontaires et salariées dans le cadre de l'expérimentation TZCLD.

---

<sup>7</sup> Tabet, A. (2022). L'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » : un « projet de territoire » ? Revue d'Économie Régionale & Urbaine, Octobre(4), 633-652. <https://doi.org/10.3917/reru.224.0633>.

## 1.1 Dimensions de la mésologie : retour critique sur les éléments de définition

### 1.1.1 Origine et évolution du concept de la mésologie

Dérivé du grec, *mésos* qui signifie « milieu » ou « intermédiaire », et *logos*, qui signifie « discours » ou « étude », la mésologie est considérée en quelque sorte comme l'étude des interactions entre l'individu et son environnement. Introduite en anglais par Field (1839)<sup>8</sup> comme synonyme d'écologie, la notion progresse ensuite avec les travaux d'Haeckel (1866)<sup>9</sup> qui utilisera le terme d'écologie pour rendre compte « des luttes du vivant »<sup>10</sup>, tandis que Bertillon (1873) lui donne une portée sociale en France. Selon ce dernier, la mésologie est une science qui « a pour objet la connaissance des rapports qui relient les êtres vivants aux milieux dans lesquels ils sont plongés »<sup>11</sup>.

Le vocabulaire autour du « milieu » varie selon les langues, ce qui éclaire différentes conceptions de l'environnement. En France, la mésologie est définie comme la « science du milieu », selon Robin (1821-1885), disciple d'Augustin Comte.

Selon Victor Petit, « la mésologie a connu plusieurs âges »<sup>12</sup>. Au 17ème siècle, elle s'inscrit dans un âge physique, qui fera l'objet au 18ème siècle d'une philosophie générale affirmant « l'unité de la nature et de la nature humaine »<sup>13</sup>. Le 19ème siècle quant à lui s'ouvre sur un âge biologique, suivi, dans sa seconde moitié, par un âge technique. D'une manière progressive, au 19ème siècle, le milieu est mis de côté dans l'explication « des phénomènes scientifiques qu'ils soient physiques ou sociaux »<sup>14</sup>. La mésologie est mise de côté en raison de son caractère exhaustif qui a eu pour effet de la précipiter vers une crise épistémologique, entraînant son abandon dans le champ de la recherche. Cependant, Taylan Ferhat relève en 2014<sup>15</sup> à travers sa

<sup>8</sup> Field, G. (1839). *Outlines of Analogical Philosophy: Being a Primary View of the Principles, Relations and Purposes of Nature, Science and Art* (2 vols.), (p. 10-17).

<sup>9</sup> Haeckel, E. (1866). *Generelle Morphologie der Organismen*. Reimer.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> Bertillon, L.-A. (1873). Mésologie. Dans A. Dechambre, J. Raige-Delorme, L. Lereboullet (Dir.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* 2ème série, tome 7, (p. 211-266). Éditions Masson.

<sup>12</sup> Victor, P. (2017). Le désir du milieu (dans la philosophie française). *La Deleuziana*, 6, 10-25.

<sup>13</sup> Cristol, D. (2022). Pour une mésologie de l'apprenance. *Phronesis*, . 11(4), 112-132. <https://shs.cairn.info/revue-phronesis-2022-4-page-112?lang=fr>.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Taylan, F. (2014). *La rationalité mésologique : connaissance et gouvernement des milieux de vie (1750-1900)*. [Thèse de doctorat]. Université de Bordeaux Montaigne

thèse de doctorat une tentative de refondation de la mésologie dans les travaux de Emile Durkheim (1903), qui propose une mésologie à visée pédagogique.

Selon Durkheim, le milieu ne résulte pas d'une action collective consciente de « *l'humanité* », mais il apparaît plutôt aux individus comme « *un ensemble de contraintes auxquelles ils sont sommés de s'adapter, autrement dit le milieu impose une forme de socialisation par l'éducation et génère une diversité de réalités sociales* »<sup>16</sup>. Cette approche nous paraît pertinente car, les PPDE volontaires devenues salariées vont développer une relation singulière à l'entreprise à but d'emploi (EBE) dans laquelle elles vont évoluer tout en apprenant de nouveaux gestes/métiers (bois, couture, éco-nettoyage, etc.), en apprenant ou en réapprenant des règles de comportement dans un collectif de travail (communication non violente par exemple) et le respect du code du travail (respect des horaires de travail, respect du planning des interventions, des missions ou des tâches à réaliser, etc.)

Bien que la notion de milieu ait longtemps joué un rôle explicatif dans les sciences, il faut attendre les travaux de Augustin Berque (2017)<sup>17</sup> pour sortir la notion du milieu de l'oubli auquel elle est confrontée depuis le 19<sup>ème</sup> siècle. L'interprétation que propose Berque au sujet du « *milieu* » passe par la mobilisation de l'approche géographique et phénoménologique. En s'appuyant sur le concept « Méso » d'une part et « Logos » d'autre part, Berque restaure la capacité de la mésologie à rendre compte des « *interactions qui se produisent dans des milieux donnés* »<sup>18</sup>. Grâce à lui, « *la mésologie va s'imposer pour étudier les milieux d'apprentissage, et s'ouvrir spécifiquement à l'étude des interactions à l'œuvre au sein de ces derniers ; apportant des points de vue complémentaires à la psychopédagogie, la méso-pédagogie ou l'éco-pédagogie* »<sup>19</sup>.

Avant d'évoquer des éléments de précision sur le rôle du milieu dans les parcours d'apprentissage, il nous semble pertinent de passer en revue les mots clés pour situer l'action d'apprentissage.

---

<sup>16</sup>Cristol, D. (2022). Pour une mésologie de l'apprenance. *Phronesis*, . 11(4), 112-132. <https://shs.cairn.info/revue-phronesis-2022-4-page-112?lang=fr>.

<sup>17</sup> Berque, A. (2017). *Trajection et réalité. La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?* Colloque international, Cerisy-la-Salle, 30 août-6 septembre 2017.

<sup>18</sup> Berque, A. (2017). *Trajection et réalité. La mésologie, un autre paradigme pour l'anthropocène ?* Colloque international, Cerisy-la-Salle, 30 août-6 septembre 2017.

<sup>19</sup>Cristol, D. (2022). Pour une mésologie de l'apprenance. *Phronesis*, . 11(4), 112-132. <https://shs.cairn.info/revue-phronesis-2022-4-page-112?lang=fr>.

### 1.1.2 Situer l'apprentissage dans son milieu : une question de mots

Décrire les phénomènes d'apprentissages en partant du milieu renvoie à de nombreuses notions qui cherchent toutes à identifier la place de l'apprenant et le rôle des interactions, des dispositifs, modalités qui accompagnent l'apprentissage. Selon Cristol (2022, p.114), les notions mobilisées pour identifier les éléments évoqués précédemment sont confrontées à une problématique : il s'agit du fait que ces notions « *renvoient à des écoles de pensées différentes, pas forcément compatibles entre elles* »<sup>20</sup>. Il est question ici des notions de *contexte, de situation, de monde, d'univers, d'environnement, de milieu et d'écosystème*.

Nous proposons de définir ces différentes notions car cela nous sera utile dans le cadre de la rédaction de ce mémoire.

#### 1.1.2.1 Définition de la notion de contexte

Selon l'auteur Feuerhalm (2017), la notion de contexte renvoie à « *des circonstances qui accompagnent une action* »<sup>21</sup>. Toujours selon le même auteur, le contexte peut être compris comme le cadre à partir duquel le sens émerge et où la valeur d'un énoncé peut être reconnue. Toutefois, pour éviter de considérer le contexte comme une entité figée, il faut le penser en termes de contextualisation. Cet autre regard implique d'introduire des éléments détaillés et interconnectés qui enrichissent et multiplient les possibilités d'interprétation d'un fait. Ainsi, selon la manière dont la contextualisation est construite, les connaissances qui en résultent varient.

La question du contexte est centrale pour les sociologues qui sont amenés dans le cadre de leurs pratiques à spécifier des faits dans des temporalités. Cette notion de contexte nous sera d'autant plus importante dans la mesure où nous partons du postulat que l'analyse des parcours des personnes privées durablement d'emploi passe par l'analyse d'éléments de contexte qui permettent de saisir les caractéristiques singulières de chaque PPDE pouvant potentiellement influencer leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Feuerhahn, W., Mandressi, R., Romano, A. (2017). Contextualiser : une pratique transdisciplinaire ? Publications de la Sorbonne.

### 1.1.2.2 La situation : un regard sur les activités et le travail

Selon l'auteurice Joëlle Zask (2008, p. 314), il existe une opposition entre notion de contexte et situation. Elle propose les éléments de distinction suivante :

*« Les caractéristiques d'un contexte sont pensées comme indépendantes des conduites que l'on y réfère, alors que les situations impliquent une action mutuelle. Alors qu'un contexte est un préalable, une situation serait un résultat. La situation est problématisée et il est possible d'agir sur elle. La « situation » est une notion qui a été étudiée par la didactique professionnelle »<sup>22</sup>*

Afin de définir ce à quoi renvoie la notion de situation, nous nous appuyons sur la définition proposée par Pastré (1999). Selon cet auteur, la situation se définit par trois caractéristiques principales<sup>23</sup> :

- Elle est incertaine, c'est-à-dire non programmable.
- Elle est complexe, c'est-à-dire qu'elle forme une totalité insécable.
- Elle est interactive.

En tant qu'individu, une situation peut nous transformer, tout comme nous pouvons la transformer. En effet, la situation au sens de Zask (2008) est : *« autre chose qu'un donné extérieur, puisque l'individu interagit avec elle, en psychologie ergonomique, on parlera de conditions internes et externes à l'activité, pour rendre compte de ce qui se passe en situation »<sup>24</sup>*. Ceci sous-entend le fait que l'individu est nécessairement en interaction avec l'environnement dans lequel il vit.

Le tableau présenté ci-dessous propose un résumé des notions abordées précédemment.

---

<sup>22</sup> Zask, J. (2008). Situation ou contexte : Une lecture de Dewey. *Revue internationale de philosophie*, 245, 313-328. <https://doi.org/10.3917/rip.245.0313>

<sup>23</sup> Pastré, P. (1999). La conceptualisation dans l'action : bilan et nouvelles perspectives. *Éducation permanente*, 139, 13-35. <https://cnam.hal.science/hal-02279882/file/1999%20139%20PASTRE.pdf>

<sup>24</sup> Zask, J. (2008). Situation ou contexte : Une lecture de Dewey. *Revue internationale de philosophie*, 245, 313-328. <https://doi.org/10.3917/rip.245.0313>

**Tableau 1: Synthèse commentée des dimensions et notions clés de la mésologie**

Notion	Définition et origine	Principaux auteurs	Évolution	Commentaires
Mésologie - Origine	Du grec <i>méso</i> (milieu) + <i>logos</i> (discours, étude). Science des interactions entre l'individu et son environnement.	Field (1839), Haeckel (1866), Bertillon (1873), Robin (XIXe s.).	Initialement proche de l'écologie. Bertillon élargit à la dimension sociale. Robin l'inscrit dans la « science du milieu » positiviste.	Donne la base conceptuelle pour penser l'articulation entre individus et structures sociales dans les parcours d'insertion.
Âges de la mésologie (Victor Petit)	Découpage historique en âges physique, philosophique, biologique, technique.	Victor Petit	XVII <sup>e</sup> : physique ; XVIII <sup>e</sup> : philosophie de l'unité nature-homme ; XIX <sup>e</sup> : biologique puis technique. Disparition progressive du concept au profit d'explications spécialisées.	Montre que la mésologie a été marginalisée car trop globale, mais qu'elle redevient pertinente pour des approches transversales de l'apprentissage.

Crise et relance	Perte d'influence au XIX <sup>e</sup> (fragmentation disciplinaire). Tentatives de refondation au XX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> .	Durkheim (1903), Berque (2017), Taylan Ferhat (2014).	Durkheim : milieu = ensemble de contraintes éducatives/sociales => socialisation par adaptation. Berque : lecture géographique et phénoménologique, réhabilitation du concept pour étudier les milieux d'apprentissage.	Ces approches sont utiles pour analyser la relation des PPDE à l'EBE comme un environnement formateur et transformateur.
Milieu et apprentissage	Ensemble des interactions et conditions qui influencent un processus d'apprentissage.	Berque, Durkheim, Cristol	Appliqué à l'apprentissage : lien avec méso-pédagogie et éco-pédagogie.	Sert de cadre théorique pour comprendre comment les conditions matérielles, sociales et organisationnelles influencent la montée en compétences.
Contexte	Circonstances qui accompagnent une action et qui lui donnent sens.	Feuerhalm (2017)	Contextualisation : enrichissement par détails interconnectés => interprétations variées.	Important pour saisir la singularité des parcours PPDE : chaque insertion se comprend dans un contexte temporel, social et territorial précis.

Situation	Configuration où un individu et un environnement interagissent de façon dynamique.	Zask (2008), Pastré (1999)	Différence avec contexte : Situation = résultat et espace d'action ; Incertaine, complexe, interactive.	Utile pour analyser les moments concrets de formation ou de travail en EBE : on peut agir sur la situation, et elle agit sur nous.
-----------	--	----------------------------	---	--

Source : construction personnelle à partir de la lecture de l'article : Cristol, D. (2022). Pour une mésologie de l'apprenance. Phronesis, . 11(4), p.112-115  
<https://shs.cairn.info/revue-phronesis-2022-4-page-112?lang=fr>

## 1.2. Définition du milieu selon une perspective géographique

La notion de « milieu » peut être rattachée à la géographie physique : elle désigne un « *point situé à égale distance des deux extrémités spatiales ou temporelles d'un événement* »<sup>25</sup>. Ce concept présente l'avantage de ne pas sous-estimer les dimensions matérielles telles que les lieux, les architectures, les objets. Ce concept propose une perspective qui va au-delà des seules interactions, souvent réduites aux interactions verbales.

Être « au milieu », c'est à la fois être au centre et être plongé, immergé dans un ensemble. Cependant, à l'instar du terme « environnement », le concept de milieu court le risque d'être perçu comme un donné extérieur, objectif et préexistant. Or, les milieux ne sont pas de simples décors : ils sont aussi façonnés socialement et font l'objet d'interprétations individuelles. Ils ne sont pas reçus passivement, mais investis de sens.

Le concept de « milieu » repose ainsi sur « *un double sens de point central et d'immersion* »<sup>26</sup> qui en fait toute sa richesse : il relie au lieu de séparer. Des notions comme l'écoumène, l'espace ou le lieu permettent d'en appréhender différentes dimensions géographiques, selon qu'on les considère dans leur globalité, leurs limites, ou leur singularité.

Afin de présenter ces différentes dimensions géographiques du milieu, nous proposons les tableaux présentés ci-dessous qui résument ces notions selon leurs auteurs.

**Tableau 2 : Les différentes dimensions géographiques du milieu**

Notion	Définition / Origine	Caractéristiques	Lien avec le concept de milieu	Implication dans l'apprentissage
<b>Écoumène</b>	Terme grec qui désigne la terre habitée ou connue (terra cognita).	Représente la relation entre les humains et leur environnement : concrète, sensible, symbolique,	Une des formes géographiques du milieu dans sa globalité.	Le milieu devient ressource de savoir ; l'humanité y tisse une relation au savoir qui constitue un commun

<sup>25</sup>Cristol, D. (2022). Pour une mésologie de l'apprenance. *Phronesis*, 11(4), p.116. <https://shs.cairn.info/revue-phronesis-2022-4-page-112?lang=fr>.

<sup>26</sup> *Ibid.*

		technique (Berque, 2014).		universel (« le Savoir »).
<b>Espace</b>	Vient du latin <i>spatium</i> (étendue, durée).	Mesurable, à la fois ressenti et perçu. Porte des dynamiques cognitives et émotionnelles.	Dimension structurante du milieu : il en incarne les limites et les enchevêtrements (Riss, 2012).	Lieu d'ajustement entre formateurs et apprenants ; support d'expériences partagées ; la salle de formation devient arène (espace) d'apprentissage.
<b>Lieu</b>	Portion particulière de l'espace. Deux dimensions (Berque, 2024) : – <i>Topos</i> : objectif, cartographiable – <i>Chora</i> : subjectif, existentiel, vécu	Lieu singulier, vécu, porteur de sens. Interface entre partage collectif et expérience individuelle.	Le lieu est une forme subjectivée du milieu, en lien avec les expériences sensibles d'habiter.	Support de transformation identitaire ; interface d'attachement, de projets, d'émotions. Peut devenir lieu apprenant.

Source : construction personnelle à partir de la lecture de l'article : Cristol, D. (2022). Pour une mésologie de l'apprenance. *Phronesis*, . 11(4), p.116-118. <https://shs.cairn.info/revue-phronesis-2022-4-page-112?lang=fr>.

Les trois notions présentées précédemment permettent d'aborder le concept de milieu sous des angles complémentaires : global, mesurable ou singulier. Chacune de ces approches éclaire une dimension géographique particulière du rapport que les individus entretiennent avec leur environnement, et ce rapport influence directement la manière dont les savoirs se construisent, circulent et se partagent.

Dans le cas de notre travail de recherche, nous nous appuyons sur deux de ces notions : le milieu en tant qu'espace qui constitue un lieu d'ajustement des chargés d'accompagnement dans le cadre de l'expérimentation TZCLD et le milieu comme étant un lieu qui sert de support de transformation identitaire et lieu apprenant tant pour l'équipe d'encadrement, que pour les PPDE volontaires et salariées de l'EBE.

Pour approfondir cette réflexion sur le milieu en tant que lieu, il est pertinent d'examiner plus en détail les formes que peuvent prendre les lieux dans une perspective d'apprentissage. En effet, selon leur usage, leur ancrage social ou leur fonction, tous les lieux n'ont pas le même potentiel éducatif. Le tableau suivant propose une typologie de ces lieux, distinguant ceux qui transmettent, organisent ou inspirent l'apprentissage.

**Tableau 3 : Typologie des lieux et fonction d'apprentissage**

Type de lieu	Définition	Caractéristiques	Rôle dans l'apprentissage
Lieu	Portion localisée de l'espace.	Peut être fonctionnel ou vécu.	Support de localisation, de signification, d'attachements.
Non-lieu (Augé, 2015)	Espace privé de fonction symbolique ou sociale.	Anonymat, saturation, déshumanisation.	Certains espaces de formation peuvent devenir non-lieux s'ils négligent la pédagogie.
Lieu de savoir (Jacob, 2007)	Espaces de normalisation des savoirs.	Institutions : musées, bibliothèques, universités, etc.	Transmettent un savoir établi ; peu d'interaction avec l'expérience vécue.
Lieu de formation (Payeur, 1996)	Espace conçu pour former.	Centres, instituts, CFA...	Organisation de processus d'apprentissage formel.

Lieu apprenant (Schaller, 2007)	Espace collectif physique et mental où il existe la possibilité de croître ensemble.	Hybridité, croisement des savoirs, collaboration.	Permet une expérience active de l'apprentissage : interaction entre savoirs savants et expériences singulières.
---------------------------------	--	---	---

Source : construction personnelle à partir de la lecture de l'article : Cristol, D. (2022). Pour une mésologie de l'apprenance. *Phronesis*, . 11(4), p.117-118. <https://shs.cairn.info/revue-phronesis-2022-4-page-112?lang=fr>.

## Conclusion chapitre 1

Ce premier chapitre a permis d'explorer les fondements théoriques de la mésologie appliquée aux phénomènes d'apprentissage. En revenant sur l'évolution historique, conceptuelle et épistémologique du terme, nous avons mis en lumière une conception du milieu non pas comme simple décor ou contexte, mais comme espace vivant d'interactions, de transformations et de co-construction des savoirs. L'approche mésologique, portée notamment par les travaux d'Augustin Berque, réintroduit le milieu comme acteur dans les dynamiques d'apprentissage, en insistant sur son rôle structurant et symbolique dans le parcours des individus.

Dans cette perspective, les notions de milieu d'apprentissage, de contexte, de contextualisation ou encore de lieu apprenant ouvrent de nouvelles lectures des environnements éducatifs et sociaux, en particulier pour les publics en situation d'exclusion prolongée du marché du travail. Les personnes privées durablement d'emploi (PPDE), loin d'être des sujets « hors apprentissage », peuvent être reconsidérées comme des actrices engagées dans un rapport actif à leur milieu. Leurs trajectoires d'apprentissage, souvent invisibles ou informelles, peuvent alors être mieux comprises à travers une analyse mésologique qui relie expériences vécues, interactions sociales et ancrages territoriaux.

Ainsi, envisager l'expérimentation *territoires zéro chômeur de longue durée* (TZCLD) comme un projet de territoire, c'est reconnaître que les parcours d'insertion ne peuvent être pensés sans tenir compte de l'influence du milieu dans lequel ils s'inscrivent. Le territoire devient un levier potentiel d'apprentissage, un espace-ressource, mais aussi un terrain de tensions et de contradictions à analyser.

*Ce positionnement théorique soulève plusieurs questionnements que nous aborderons dans les parties 2 et 3 du mémoire :*

- *En quoi le territoire d'expérimentation TZCLD peut-il être considéré comme un milieu d'apprentissage ou un lieu apprenant pour les PPDE volontaires et salariées ?*
- *Comment les interactions entre les individus (PPDE, acteurs locaux, équipe de direction des EBE, équipe d'encadrement) façonnent-elles un milieu propice à l'apprenance ?*
- *Quels types de savoirs formels, informels, expérientiels les PPDE volontaires et salariées mobilisent-elles ou développent-elles dans ce milieu ?*

- *Le territoire agit-il comme une ressource ou comme une contrainte dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle ?*
- *Quelles sont les conditions à réunir pour que ce milieu territorial favorise une transformation durable des trajectoires professionnelles et personnelles ?*

En somme, ce cadre théorique nous permet de poser un regard renouvelé sur l'expérimentation TZCLD. Il invite à dépasser une lecture strictement économique ou institutionnelle des dispositifs d'insertion pour interroger les dynamiques d'apprentissages à l'œuvre dans les milieux de vie des PPDE. Le chapitre suivant prolonge cette réflexion en présentant l'expérimentation TZCLD et en analysant, à la lumière des concepts mésologiques, les enjeux d'un projet de territoire au service de la reconstruction des parcours professionnels.

## Chapitre 2 - L'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée : un projet de territoire comme milieu d'apprenance ?

### Introduction chapitre 2

Initié en 2014 par Patrick Valentin et le mouvement ATD Quart Monde France, le projet territoires zéro chômeur de longue durée est une expérimentation qui a pour objectif de « résorber le chômage de longue durée » en permettant à des personnes privées durablement d'emploi d'accéder à un emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) à temps choisi. Les emplois créés sont portés par une entreprise à but d'emploi (EBE), structure de l'Économie sociale et solidaire (ESS), qui a pour mission de développer à l'échelle locale, des activités répondant à des besoins non satisfaits sur le territoire. Ces emplois sont financés par « *l'Etat et les collectivités sur un principe de redirection des dépenses dites passives liées à la prise en charge publique du chômage de longue durée* »<sup>27</sup>.

L'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) s'appuie sur trois principes fondamentaux<sup>28</sup>(Altmayer, 2022, p.10).

1. **Personne n'est inemployable**, toutes celles et ceux qui sont durablement privés d'emploi ont « *des savoir-faire et des compétences potentiellement mobilisables* »<sup>29</sup>
2. **Ce n'est pas le travail qui manque**, c'est l'emploi, puisque de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits.
3. **Ce n'est pas l'argent qui manque** puisque le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et manques à gagner que la collectivité prend à sa charge.

L'expérimentation repose sur une conviction forte que les personnes privées durablement d'emploi ne manquent ni de compétences, ni de volonté, mais d'opportunités de trouver des emplois adaptés à leurs parcours, à leurs réalités de vie et aux besoins des territoires. Ce renversement de perspective invite à réinterroger le modèle classique de l'insertion en le considérant non comme un processus de mise en conformité avec le marché du travail classique,

---

<sup>27</sup> Tabet, A. (2022) . L'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » : un « projet de territoire » ? *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Octobre(4), 633-652. <https://doi.org/10.3917/reru.224.0633>.

<sup>28</sup> Altmayer, E. (2022). Le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée. *Revue Quart Monde*, 261(1), 10–11. <https://www.revue-quartmonde.org/10566>

<sup>29</sup> Association TZCLD. Les convictions et fondamentaux des territoires zéro chômeur de longue durée. <https://www.tzclld.fr/wp-content/uploads/2023/02/Les-fondamentaux.pdf>, consulté en avril 2025

mais comme une co-construction entre les personnes accompagnées, les structures locales et les dynamiques territoriales.

Ce chapitre propose une présentation de l'expérimentation TZCLD au prisme de l'approche mésologique. En considérant les personnes privées durablement d'emploi comme actrices en interaction avec leur milieu, notre objectif est d'interroger la capacité de l'expérimentation TZCLD à générer des environnements propices aux apprentissages, mais aussi de désapprentissage, de redéfinitions de l'identité, de conflits de normes, d'expériences plurielles et singulières.

Dans ce sens, ce chapitre s'articule autour de trois grandes parties. La première partie présente le cadre général de l'expérimentation TZCLD. La deuxième propose une analyse des dynamiques d'apprentissages et de transformations des PPDE dans le cadre de cette expérimentation. Enfin, la dernière partie du chapitre traite de tensions entre logiques d'insertions, dynamiques territoriales et contraintes économiques de l'expérimentation.

## 2.1 L'expérimentation TZCLD : une autre manière de penser l'emploi et le territoire, et l'entreprise en qualité de lieu d'apprenance.

### 2.1.1 Genèse et fondement du projet

Le projet TZCLD tire son ancrage du constat selon lequel l'une des origines des dysfonctionnements du marché du travail réside dans la pénurie d'emploi et l'échec des politiques classiques d'insertion à résorber le chômage de longue durée. En réponse à ce constat, l'expérimentation TZCLD propose de « *mettre en place sur de petits territoires se portant volontaires, en synergie entre les acteurs existants sur le territoire concerné, une démarche collective de création d'emplois utiles au territoire et non-concurrents aux emplois marchands ou publics déjà existants* »<sup>30</sup>. Ces emplois sont destinés aux personnes exclues du marché de l'emploi nommées « *personne privée durablement d'emploi (PPDE)* »<sup>31</sup>. L'expérimentation TZCLD propose une nouvelle solution à la problématique du chômage des personnes volontaires pour travailler mais qui restent exclues du marché de l'emploi : « *des personnes qui lorsqu'elles se présentent sur le marché du travail, voient d'autres demandeurs d'emploi passer toujours devant elles* »<sup>32</sup>. Cette nouvelle solution vient en complément de l'offre proposée par les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). A travers l'expérimentation TZCLD, il est avant tout question de produire de l'emploi en le pensant comme un construit social, et dans le contexte actuel, cette logique s'avère de première nécessité. De surcroît, l'expérimentation TZCLD s'attache à démontrer qu'il est possible de créer des emplois utiles, non-concurrentiels, à partir des compétences disponibles au niveau local.

L'expérimentation a fait l'objet de deux lois successives, votées à l'unanimité du Parlement pour la première. La loi du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée « *fixe à dix territoires le périmètre de l'expérimentation, crée le fonds d'expérimentation destiné à la gestion et au pilotage de l'expérimentation* »<sup>33</sup>. A l'issue des

<sup>30</sup> Laurent, B. (2019). *L'essaiage des innovations sociales : Le cas des entreprises à but d'emploi portées par des structures existantes* [Mémoire universitaire / Master]. (p.6). Université Rennes 2.

<sup>31</sup> « *Une personne privée durablement d'emploi est une personne qui, depuis un an ou plus, n'arrive pas à accéder à un emploi décent dans les conditions normales du marché du travail de son territoire ; soit elle ne trouve aucun emploi, soit ceux qu'elle trouve ne sont pas suffisamment stables ou rémunérateurs pour qu'elle puisse loger décentement sa famille et lui apporter la sécurité nécessaire* » Sarrot, J.-C., & Abjean, A. (2022). *Repenser l'emploi avec les Territoires zéro chômeur de longue durée* (p. 17). (ATD Quart Monde / Les Petits Matins).

<sup>32</sup> Valentin, P., & Hodeau, C. (2021). *L'assurance emploi : pour en finir avec le chômage d'exclusion*. 144 p. (*Chronique sociale*).

<sup>33</sup> Cours des comptes. (2025). *L'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée » 2016-2024.*, p.19. <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/299186.pdf>

cinq premières années d'expérimentation, elle est prolongée pour cinq autres années par la loi du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) ». Grâce à cette loi, le nombre de territoires habilités est élargi à 60 autres. Le décret d'application de cette loi ayant été publié le 30 juin 2021, l'expérimentation en cours prend fin le 30 juin 2026. De 2016 à 2024, l'expérimentation a été entendue de «10 à 83 territoires et 4217 personnes ont été embauchées dans les entreprises à but d'emploi »<sup>34</sup>. Selon le rapport fait par la Cour des comptes paru en juin 2025, à la mi-2025, l'expérimentation compte 93 entreprises à but d'emploi.

L'expérimentation TZCLD est issue d'un mouvement initié par ATD Quart Monde au nom du principe énoncé dans le préambule de la constitution de la IV<sup>e</sup> République et auquel renvoie celui de la V<sup>e</sup>me République : « *chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi* ».

### 2.1.2 Principes fondateurs de l'expérimentation TZCLD

Cinq principes structurent l'expérimentation :

- **Le droit à l'emploi** : toute personne privée durablement d'emploi doit pouvoir accéder à un emploi à durée indéterminée adapté à ses compétences.
- **L'embauche non sélective** : L'EBE recrute sans mise en concurrence ni sélection des candidatures. Néanmoins, dans certaines situations particulières, une priorisation peut être opérée. Cela se produit notamment lorsque l'EBE a besoin d'une compétence spécifique indispensable à la continuité de ses activités. Dans ce cas, une personne inscrite sur liste d'attente, mais disposant de l'expertise recherchée, peut être intégrée en priorité. Cet arbitrage n'est pas décidé unilatéralement : il fait l'objet d'une concertation entre l'équipe chargée de la mobilisation des habitants, les commissions droit à l'emploi et les membres du CLE, qui en assurent la validation et la prise en compte de situations sociales urgentes.
- **L'emploi utile et non concurrentiel** : les activités doivent répondre à des besoins locaux non satisfaits.

---

<sup>34</sup> Cours des comptes. (2025). *L'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée » 2016-2024*. p.20. <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/299186.pdf>

- **La co-construction locale** : le projet repose sur l'engagement collectif d'un territoire (élus, entreprises, associations, citoyens, etc.).
- **Le financement par redirection des coûts** : l'expérimentation repose sur une logique de réinvestissement des coûts évitables du chômage de longue durée.

Ces principes font de l'expérimentation TZCLD un espace particulier, à la croisée des champs économique, social, éducatif et politique, et un milieu porteur de transformations.

### 2.1.3 Le fonctionnement et la mise en œuvre de l'expérimentation TZCLD

L'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) s'appuie sur un fort ancrage territorial. Dans ce cadre, les territoires ne sont plus appréhendés comme de simples espaces de localisation des entreprises et des emplois, rééquilibrés par les politiques descendantes (Pinet, 2024, p.210)<sup>35</sup>. Les dynamiques territoriales à l'œuvre sont celles d'une gouvernance territoriale<sup>36</sup> qui permet d'articuler des enjeux multiples et complexes, en s'appuyant sur les ressources propres au territoire et sur des synergies entre acteurs (Pinet, 2024, p.210)<sup>37</sup>. L'expérimentation mobilise une diversité d'acteurs dans une logique de co-construction et se veut inclusive tout en s'appuyant sur des principes de participation et de coopération.

L'expérimentation TZCLD repose sur une politique Bottom-up dans le sens où les acteurs du projet expliquent qu'elle repose sur une logique ascendante à l'inverse des politiques de l'emploi jugées descendantes (Top down) et inadaptées aux réalités locales (Tantôt, 2024, p.253)<sup>38</sup>.

---

<sup>35</sup> Pinet, L. (2024). TZCLD, une utopie à l'échelle des territoires et des coopérations. In *Expérimenter le droit à l'emploi* (Grandguillaume, L., p. 203-213).

<sup>36</sup> « La gouvernance territoriale désigne un mode de gestion politique locale. Elle s'appuie sur la mobilisation des ressources humaines, sur la capacité à réguler un territoire dans le cadre d'un système partenarial avec des acteurs multiples. Comme la gouvernance au sens large, elle veille à ce que les priorités politiques, sociales et économiques soient fondées sur un large consensus social et à ce que les voix des plus démunis puissent se faire entendre ». Site : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/gouvernance-territoriale/@/@openPDF?uid=5511e72c60b6026db9858a90012956b9&id=gouvernance-territoriale>, consulté en juin 2025

<sup>37</sup> Pinet, L. (2024). TZCLD, une utopie à l'échelle des territoires et des coopérations. In *Expérimenter le droit à l'emploi* (Grandguillaume, L., p. 203-213).

<sup>38</sup> Tantot, A. (2024). TZCLD, Qu'est-ce que le « territoire » dans TZCLD ? in : Grandguillaume.L (Eds). *Expérimenter le droit à l'emploi*, pp 251-274

On distingue au sein de TZCLD une gouvernance multiniveau (Tantôt, 2024, p.265)<sup>39</sup> :

- Un niveau microterritorial : ceci correspond au périmètre opérationnel de chaque territoire habilité, où interviennent le comité local pour l'emploi (CLE) et l'entreprise à but d'emploi (EBE). C'est le niveau de proximité, directement ancré dans la vie locale, où les habitants, les personnes privées durablement d'emploi (PPDE), les associations, les élus et les acteurs économiques coopèrent afin de construire des solutions aux besoins du territoire.
- Un niveau mésoterritorial : il englobe les acteurs intermédiaires tels que les conseils départementaux, les métropoles, ainsi que les directions territoriales et agences France travail. Leur rôle est d'assurer l'articulation entre l'expérimentation locale et les politiques publiques existantes en matière d'emploi, d'insertion et de développement économique. Ils fournissent un appui institutionnel, technique et parfois financier aux territoires habilités.
- Un niveau macroterritorial : il réunit les instances nationales, telles que le fonds d'expérimentation ETCLD, l'association nationale TZCLD et le ministère du travail. Ce niveau assure la coordination globale de l'expérimentation, veille au respect du cadre légal, garantit le financement des emplois créés et capitalise les enseignements issus des territoires pour nourrir le débat public et les futures politiques de l'emploi.

La mise en œuvre de l'expérimentation repose sur la coopération locale, structuré autour de trois pôles principaux :

- **Le comité local pour l'emploi (CLE)** : en accord avec la proposition des initiateurs du projet TZCLD, la loi d'expérimentation pose comme préalable à la mise en œuvre locale de TZCLD l'institution d'un « Comité Local pour l'Emploi » (Loi 2016-31, 2016). Le CLE établit le lien entre la politique locale pour le droit à l'emploi portée par une collectivité locale (Mairie, communauté de communes ou métropole), le service public de l'emploi, les structures d'insertion par l'économique, les associations d'insertion ou de solidarité sociale. De plus, il a pour fonctions principales « *de réguler l'éligibilité*

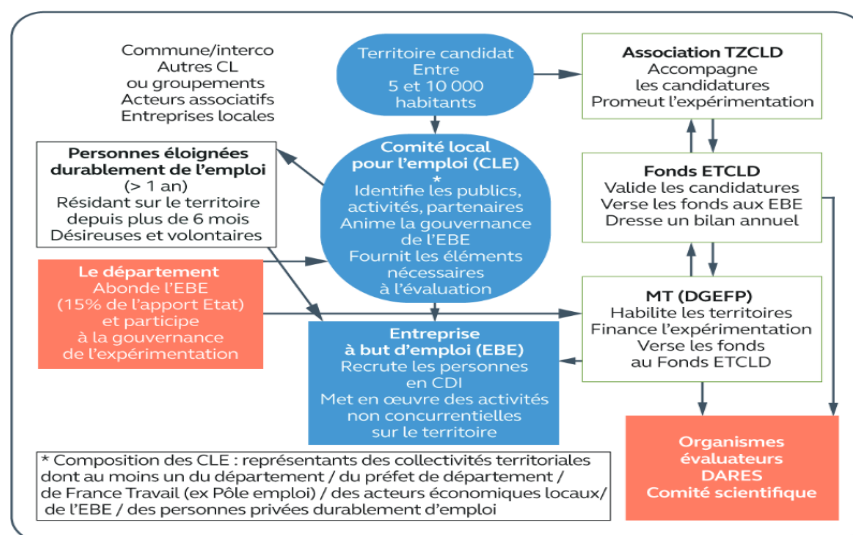
---

<sup>39</sup> Tantot. A (2024). TZCLD, Qu'est-ce que le « territoire » dans TZCLD ? in : Grandguillaume.L (Eds). *Expérimenter le droit à l'emploi*, pp 251-274

des personnes à l'accès aux emplois et le caractère non-concurrentiel des activités que peuvent développer les EBE »<sup>40</sup>.

- **L'entreprise à but d'emploi (EBE)** : créée spécifiquement dans le cadre de l'expérimentation TZCLD, l'entreprise à but d'emploi est une structure de l'Économie sociale et solidaire (ESS) qui embauche les PPDE en CDI à temps choisi, sans sélection à l'entrée en principe. Elle développe des activités utiles au territoire, tout en veillant à ce que ces activités soient non-concurrentielles avec celles existantes sur les territoires. Les activités mises en place sont issues pour une grande part du secteur de la transition écologique. Ces activités peu rentables économiquement n'entrent pas en concurrence avec le tissu économique local tout en répondant à des besoins locaux.
- **Les personnes privées durablement d'emploi** sont actrices à part entière du projet. Leur implication ne se limite pas à l'emploi : elles participent à l'identification des besoins du territoire, à la conception des activités et à la dynamique collective. Ce positionnement actif redonne une légitimité sociale et favorise un engagement durable dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle. Ci-dessous un exemple concret de l'organisation de l'expérimentation sur un territoire :

**Figure 1 : Exemple de l'organisation de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée sur un territoire**



Source : Cour des comptes

CL : collectivités locales ; MT : ministère du travail ; DGEFP : délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle ; DARES : direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques ; TZCLD : Territoire zéro chômeur de longue durée

<sup>40</sup> Tabet, A. (2022). L'expérimentation « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » : un « projet de territoire » ? *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, Octobre(4), p.637. <https://doi.org/10.3917/reru.224.0633>

Ce schéma illustre l'organisation de l'expérimentation territoires zéro chômeur sur un territoire. Il montre le rôle des différents acteurs impliqués dans l'expérimentation et leurs interactions. Il nous permet d'identifier les éléments suivants :

1. **Les personnes ciblées par l'expérimentation TZCLD** sont des personnes éloignées/privées durablement d'emploi depuis plus d'un an et résidant depuis plus de 6 mois sur le territoire et qui sont volontaires pour travailler. Ces personnes sont au cœur de l'expérimentation.
2. **Le territoire volontaire** doit avoir entre 5000 et 10000 habitants afin de pouvoir être éligible à porter la démarche. L'échelle locale est ici privilégiée afin de favoriser la proximité et l'adaptation aux besoins spécifiques des territoires.
3. **Le comité local pour l'emploi (CLE)** est l'instance centrale de gouvernance locale. Il a pour rôle : « *d'identifier les publics, les activités et les partenaires, d'animer la gouvernance de l'entreprise à but d'emploi (EBE), de fournir les éléments pour l'évaluation* » (Cf. figure 1, p.40). Le CLE rassemble les collectivités, France travail, les associations, les acteurs économiques et les personnes privées durablement d'emploi dans une logique partenariale et inclusive.
4. **L'entreprise à but d'emploi (EBE)** nous est présentée comme la structure créée spécifiquement pour embaucher les personnes privées durablement d'emploi (PPDE). Elle est l'outil opérationnel qui transforme les financements en emplois réels. Elle permet aux PPDE volontaires d'accéder à un emploi à un contrat à durée indéterminé (CDI), non-concurrentiel et à temps choisi.
5. **Les financeurs et instances nationales**
  - Le département participe à la gouvernance et apporte 15% du financement public.
  - Le ministère du travail (DGEFP) qui habilite les territoires, finance l'expérimentation et alimente le fonds ETCLD.
  - Le fonds ETCLD valide les candidatures, distribue les financements aux EBE et établit un bilan annuel.
  - L'association TZCLD accompagne les candidatures et promeut l'expérimentation.

On retrouve ici une articulation entre l'échelon local (territoire, CLE, EBE) et échelon national (ministère, fonds ETCLD, association TZCLD)

6. **Le rôle de l'évaluation** : la DARES et le comité scientifique en tant qu'organismes évaluateurs, assurent le suivi et l'évaluation de l'expérimentation TZCLD.

7. **Logique globale** :

Le schéma présenté dans la figure 1(p.40) montre que TZCLD repose sur :

- Une gouvernance locale participative (CLE, EBE, habitants des différents territoires).
- Un financement multi-niveau (État, département, etc ...)
- Une articulation entre local et nationale
- Une finalité précise et claire qui est celle de transformer l'exclusion durable du marché du travail en emploi stable et utile aux territoires.

## **2.2 L'EBE comme milieu d'apprenance : quels apprentissages pour les PPDE ?**

2.2.1 L'entreprise à but d'emploi comme lieu d'expériences : de l'intégration à la transformation

Dans une perspective mésologique, l'entreprise à but d'emploi dans le cadre de l'expérimentation TZCLD ne peut être comprise comme un simple environnement extérieur : elle est un milieu, c'est-à-dire une réalité co-construite, modelée par les individus et agissante sur eux. En intégrant une EBE, les salariés entrent dans un processus dynamique d'interactions avec ce milieu nouveau : collègues, activités, normes, outils, règles et représentations.

Ce processus implique la résolution de conditions préalables ou à résoudre en cours d'emploi comme les difficultés psychosociales (problèmes d'addiction, accès au logement, la mobilité, etc.).

Également, ce processus implique des apprentissages multiples :

- Apprendre de nouveaux gestes professionnels.
- Apprendre ou réapprendre le respect des horaires de travail
- Réapprendre à se situer dans un collectif de travail.
- Déconstruire certaines représentations négatives sur soi-même ou sur le travail.
- Naviguer entre des logiques parfois concurrentes : sociales, économiques, personnelles.

Cette plongée dans un nouveau milieu exige souvent un désapprentissage préalable : abandonner certaines habitudes, se défaire d'identités sociales forgées par l'inactivité ou la précarité, accepter une déstabilisation momentanée. Le retour à l'emploi n'est donc pas linéaire

: il est traversé par des transitions identitaires, affectives et cognitives qui relèvent d'une véritable démarche d'apprenance.

Des exemples concrets de ce processus d'apprentissage et de désapprentissage réalisé par lequel passent les PPDE volontaires et salariées seront présentés dans les parties 2 et 3 de ce mémoire.

### 2.2.2 Savoirs formels, informels et expérientiels : ce que mobilisent et construisent salariées d'EBE

Les salariées d'EBE mobilisent une diversité de savoirs et compétences transférables souvent invisibilisés :

- **Savoirs expérientiels** : ils sont issus de parcours de vie, de bénévolat, de parentalité ou de pratiques informelles. Ces savoirs, bien qu'acquis en dehors des cadres institutionnels ou professionnels classiques, révèlent une capacité d'adaptation, une créativité et une résilience précieuses.
- **Compétences transférables** : organisation du quotidien, gestion des imprévus, capacité à prendre soin d'autrui, ou encore résolution concrète de problèmes pratiques. Souvent considérées comme « ordinaires » et donc invisibles dans le marché du travail classique, ces compétences représentent pourtant un socle mobilisable dans de nombreuses activités de l'EBE.
- **Connaissance fine du territoire** : ancrés dans leur milieu de vie, les salariées ont une compréhension et une connaissance fines des besoins locaux, des manques à combler, des ressources disponibles et des dynamiques sociales propres à leur environnement. Cette connaissance constitue un atout déterminant pour identifier et mettre en œuvre des activités utiles et non-concurrentielles.

L'approche mésologique nous pousse à reconnaître ces savoirs comme ressources du milieu plutôt que comme des lacunes individuelles. L'EBE devient un lieu apprenant lorsqu'elle permet à ces savoirs de circuler, d'être valorisés et transformés dans l'action.

### 2.2.3 L'accompagnement : médiation entre l'individu et son milieu

L'accompagnement des PPDE joue un rôle dans cette dynamique : il doit permettre une lecture contextualisée des parcours, en tenant compte du passé, des aspirations, du rapport au travail, mais aussi des enjeux du milieu collectif. Il ne s'agit pas simplement de « suivre » une personne,

mais d'articuler les dimensions individuelles, collectives et territoriales dans une logique d'apprentissage.

Dans cette perspective, les « accompagnateurs »<sup>41</sup> deviennent des passeurs de milieux : ils aident à lire les codes du nouveau contexte, à identifier les ressources disponibles, à donner du sens aux transformations vécues. Leur rôle est d'autant plus crucial que les PPDE salariées n'ont pas tous les mêmes capacités à s'ajuster au milieu professionnel de l'EBE.

### **2.3 Entre promesse d'inclusion et contraintes systémiques : quelles tensions mésologiques ?**

#### **2.3.1 Le principe d'exhaustivité : une ambition fragile face à la réalité**

Le principe d'exhaustivité désigne « *l'objectif poursuivi par l'expérimentation, à savoir un recrutement local sans sélection de toutes les personnes privées durablement d'emploi (PPDE) dans un emploi adapté, de qualité et à temps choisi. L'exhaustivité doit être comprise comme un élément dynamique du projet qui évolue au fur et à mesure de la mise en œuvre de l'expérimentation (arrivée de nouveaux volontaires)* »<sup>42</sup>. Ce principe qui consiste à intégrer toutes les personnes éligibles volontaires entre parfois en tension avec la capacité réelle d'accueil et d'accompagnement des EBE. Les PPDE ne forment pas un groupe homogène : certaines présentent des freins importants à l'emploi (santé, isolement, addictions, manque de mobilité...).

Le milieu EBE peut alors ne pas suffire à répondre à cette diversité. Il devient parfois un milieu trop contraint, reproduisant certaines logiques d'exclusion que l'expérimentation TZCLD voulait dépasser. L'absence de moyens ou de temps peut faire obstacle à la mise en œuvre d'un véritable accompagnement mésologique, c'est-à-dire contextualisé, individualisé et intégré.

Ces limites liées à la capacité d'accueil et à l'hétérogénéité des parcours ne sont pas indépendantes d'enjeux plus larges. Elles se croisent avec une autre tension majeure qui concerne cette fois le modèle économique même de l'expérimentation. En effet, les contraintes

---

<sup>41</sup> Le terme « accompagnateurs » ici fait allusion aux chargées d'accompagnement, l'équipe d'encadrement, les chargés de mission en charge de la mobilisation des PPDE

<sup>42</sup> Fonds d'expérimentation ETCLD. (2018). *Bilan intermédiaire : Expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée*. <https://s3.bilan.etclld.fr/bilans/documents/bilan-intermediaire-2018.pdf>

financières et organisationnelles qui pèsent sur les EBE influencent directement leur aptitude à maintenir une logique inclusive et à accueillir sans distinction l'ensemble des volontaires.

### 2.3.2 La tension entre utilité sociale et viabilité économique

Une autre tension réside dans le modèle économique de l'expérimentation TZCLD. Les EBE doivent démontrer leur utilité sociale sans entrer en concurrence avec les acteurs économiques classiques. Cela implique souvent de créer des activités de niche, peu rentables, mais fortement ancrées localement. Le risque est que la logique économique vienne contraindre la dynamique d'inclusion : on privilégiera les profils jugés « plus employables », au détriment de ceux dont l'accompagnement est plus coûteux. Dans cette situation, le milieu perd sa fonction d'inclusion et devient un lieu de sélection.

## 2.4 Vers une grille de lecture mésologique des parcours : cadre pour l'analyse

Les éléments développés dans ce chapitre permettent de poser les bases d'une lecture mésologique des trajectoires des personnes privées durablement d'emploi. L'entreprise à but d'emploi créée dans le cadre de l'expérimentation étudiée peut être considérée comme un milieu structurant qui influe sur les possibilités d'apprentissage, de transformation identitaire et d'émancipation. L'expérimentation TZCLD engage les structures d'accompagnement dans un processus d'adaptation et parfois de remise en question.

Afin d'approfondir ces dynamiques dans les parties 2 et 3, il est utile de formaliser les grands axes qui serviront de grille de lecture des récits, situations et expériences recueillies auprès des personnes concernées. Le tableau ci-dessous synthétise les principaux concepts mobilisés pour analyser les interactions entre les individus, leur environnement, les modalités d'accompagnement, et les types d'apprentissages en jeu.

**Tableau 4 : Synthèse des concepts mobilisés pour l'analyse des interactions, de l'environnement et des apprentissages**

Thème	Description	Lien avec les personnes privées d'emploi (PPDE)
Rôle du milieu dans l'apprentissage	Le milieu n'est pas un décor passif mais un acteur actif des apprentissages. Il influence la manière dont les individus perçoivent, s'approprient et transforment leur environnement pour apprendre.	Les parcours des PPDE sont souvent marqués par des ruptures et sont riches en expériences. Leurs trajectoires révèlent un apprentissage par interaction avec leur environnement social, économique et institutionnel.
Apprentissage en simple et double boucle	Selon Argyris et Schön, l'apprentissage peut consister soit à corriger les écarts (simple boucle), soit à interroger les normes elles-mêmes (double boucle), dans un rapport réflexif à l'action.	Pour les PPDE, les parcours d'insertion peuvent encourager un apprentissage réflexif, notamment lorsque les structures d'accompagnement adaptent leurs pratiques aux besoins réels des individus et favorisent leur participation active à la transformation des dispositifs.
Organisation apprenante	Une organisation peut elle-même être en apprentissage, notamment lorsqu'elle évolue en interaction avec les individus qui la composent et les enjeux du territoire.	Les structures qui accompagnent les PPDE (associations, structures d'insertion, entreprises sociales) peuvent se transformer elles-mêmes en réponse aux parcours singuliers des personnes, en adaptant leurs missions, leurs outils, et leur gouvernance.
Milieu d'apprentissage	Cadre structuré (formation, travail, etc.) visant explicitement la transmission de savoirs et compétences.	Les actions de formation ou de mise en situation professionnelle pour les PPDE relèvent du milieu d'apprentissage : ateliers, stages, tutorats, etc. Ces espaces formels jouent un rôle essentiel dans la remobilisation des savoirs.

Milieu d'apprenance	Environnement plus large où l'individu est acteur de son développement. L'apprenance renvoie à la capacité à apprendre par soi-même, à partir de l'expérience, des interactions, et de l'initiative personnelle.	Pour les PPDE, la reconnaissance des savoirs d'expérience, des compétences informelles et des aspirations personnelles permet de redonner sens et pouvoir d'agir <sup>43</sup> . Le territoire, les réseaux, la formation entre pairs et les projets personnels deviennent des ressources pour apprendre.
Articulation entre les deux milieux (milieu d'apprentissage et milieu d'apprenance)	Ces deux dimensions ne s'opposent pas, mais se complètent : l'apprentissage structuré s'enrichit des dynamiques d'apprenance, et réciproquement. L'individu apprend mieux lorsqu'il est engagé activement dans un environnement qui valorise ses expériences et favorise son initiative.	Les politiques d'insertion qui conjuguent accompagnement individuel, projets collectifs, mise en situation concrète et reconnaissance des savoirs expérientiels renforcent la capacité des PPDE à se projeter, se reconstruire, et agir sur leur avenir professionnel et personnel.

Source : construction personnelle à partir de la lecture de l'article : Cristol, D. (2022). Pour une mésologie de l'apprenance. *Phronesis*, . 11(4), p.121-127. <https://shs.cairn.info/revue-phronesis-2022-4-page-112?lang=fr>

<sup>43</sup> Le pouvoir d'agir : « un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la communauté à laquelle ils s'identifient ». (Le Bossé, 2012, p.45)

Ce cadre conceptuel, ancré dans une lecture mésologique de l'apprentissage, permettra dans les parties 2 et 3 d'explorer comment les personnes privées durablement d'emploi se réinscrivent dans des parcours de transformation, en interaction constante avec un milieu à la fois social, professionnel, symbolique et affectif.

Ces dimensions formeront le socle des chapitres analytiques à venir, nourris par les récits, entretiens et observations recueillis sur le terrain.

## Conclusion chapitre 2

L'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée se présente comme une solution innovante pour repenser la question de l'emploi, en la réinscrivant dans une dynamique territoriale, collective et co-construite. En mobilisant les principes dû à l'emploi, de l'embauche non sélective, l'utilité sociale et de la co-construction locale, elle cherche à transformer une dépense publique considérée comme « passive » en investissement social et économique.

Les apports théoriques présentés dans ce chapitre, basés sur nos différentes lectures, ont permis de montrer que cette expérimentation peut être comprise comme une expérimentation qui permet par la mise en place de l'entreprise à but d'emploi, la création d'un milieu d'apprenance, au sens mésologique du terme : un espace dans lequel individus et collectifs interagissent et se transforment. Les personnes privées durablement d'emploi (PPDE) sont actrices d'un processus où se conjuguent apprentissage, désapprentissage, redéfinition identitaire et participation active à la vie du territoire.

Cependant, cette promesse d'inclusion s'accompagne de tensions systémiques qui fragilisent la portée du projet. Le principe d'exhaustivité se heurte aux capacités réelles d'accueil et d'accompagnement des EBE ; de même, l'équilibre entre utilité sociale et viabilité économique expose l'expérimentation au risque de reproduire certaines logiques de sélection qu'elle cherchait à dépasser. Ces tensions soulignent que le milieu EBE n'est pas un espace neutre : il est traversé par des rapports de normes, de ressources et de contraintes qui influencent directement les trajectoires des individus.

Ainsi, si l'expérimentation TZCLD constitue une innovation sociale, elle doit être analysée non seulement comme une politique publique alternative, mais aussi comme un laboratoire de transformation des milieux : ceux des personnes privées d'emploi, mais aussi ceux des organisations et des territoires impliqués.

Cette approche mésologique offre un cadre pertinent pour examiner les parcours des PPDE et comprendre comment, dans l'interaction entre individus, collectifs et institutions, se construisent de nouvelles formes d'inclusion, de reconnaissance et d'émancipation. Les chapitres suivants approfondiront cette analyse en donnant la parole aux acteurs rencontrés sur le terrain et en explorant concrètement les dynamiques d'apprentissages et de recomposition identitaire à l'œuvre dans l'expérimentation.

## Chapitre 3 - Présentation de la méthodologie de recherche : enquêter sur les parcours d'apprentissages des personnes privées durablement d'emploi à partir de l'étude du milieu

### Introduction chapitre 3

L'analyse proposée dans ce mémoire repose sur le postulat selon lequel les parcours d'apprentissages des personnes privées durablement d'emploi (PPDE) ne peuvent être compris sans prendre en compte les milieux dans lesquels ils s'inscrivent. À la suite des apports théoriques développés dans le chapitre 1 et des spécificités de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée présentées dans le chapitre 2, ce chapitre présente la méthode choisie pour observer, documenter et interpréter les expériences vécues par les PPDE dans le cadre de cette expérimentation lorsque ces derniers sont volontaires en attente de solution et ensuite lorsqu'elles deviennent salariées d'EBE.

La mésologie, en tant que science des relations entre les êtres vivants et leurs milieux, invite à dépasser une lecture strictement individuelle ou institutionnelle des apprentissages. Cette approche propose d'observer comment les individus et leur environnement interagissent de manière dynamique, et en quoi les interactions façonnent l'apprentissage, provoquent des ruptures ou prolongent des dynamiques déjà présentes dans les trajectoires des PPDE. Dans ce sens, la méthodologie choisie pour rédiger ce mémoire cherche à rendre compte du vécu des PPDE volontaires et salariées d'EBE engagées dans l'expérimentation TZCLD. Notre objectif est d'articuler plusieurs niveaux d'analyse : d'une part, le niveau individuel des récits et des expériences d'apprentissages et d'autre part, le niveau organisationnel des structures impliquées.

Pour traiter notre thème de recherche, nous avons choisi une approche qualitative, basée sur des entretiens semi-directifs<sup>44</sup>, des observations de terrain et l'analyse documentaire.

Enfin, ce chapitre méthodologique a pour objectif de décrire notre méthodologie de recherche et de présenter notre question de recherche.

---

<sup>44</sup> Cf. annexe 1, (p.187)

### 3.1 Cadre de recherche et accès au terrain

Accueillie au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) en contrat d'apprentissage au poste de Chargée d'études, notre alternance a débuté le 2 septembre 2024. Dans ce cadre, nous avons intégré une équipe pluridisciplinaire de neuf chercheurs afin de participer à l'évaluation de l'expérimentation nationale territoires zéro chômeur de longue durée commanditée par le Fonds d'expérimentation contre le chômage de longue durée (ETCLD) et la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

Nous avons participé à deux évaluations de l'expérimentation TZCLD. L'évaluation réalisée pour le Fonds ETCLD portait sur « *les logiques et parcours de formation au sein des expérimentations ETCLD* »<sup>45</sup>, rapport disponible sur le site du Fonds ETCLD. L'étude commanditée par la DARES portait sur « *les spécificités des publics et des entreprises de l'expérimentation TZCLD : une approche par les parcours* »<sup>46</sup>. L'objectif visé à travers ces deux évaluations réalisées par l'équipe du Céreq était celui d'aller à la rencontre des personnes impliquées dans l'expérimentation TZCLD au sein de 9 territoires d'expérimentation TZCLD pour comprendre : « comment se déroule les parcours ? comment évoluent les savoir-faire et les entreprises à but d'emploi (EBE) ? ».

A travers ces évaluations de l'expérimentation TZCLD par l'équipe du Céreq, la mission était d'une part de parvenir à caractériser les spécificités des entreprises à but d'emploi (EBE) et les parcours des personnes concernées par l'expérimentation sur nos différents terrains de recherche. D'autre part, il s'agissait de réaliser une analyse transversale permettant de questionner les conditions d'émergence, d'évolution et de pérennité des expérimentations TZCLD au regard de l'hétérogénéité des 9 territoires investigués.

Dans le cadre de nos missions de chargée d'études, nous avons eu l'opportunité de conduire l'évaluation de l'expérimentation sur un des 9 territoires d'enquêtes pour lequel l'équipe du Céreq a réalisé l'évaluation. Cette opportunité nous a permis de mobiliser ce même terrain

---

<sup>45</sup> Moncel N. (dir.). (2025). *Logiques et parcours de formation au sein des expérimentations « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD)*, <https://bilan.etclld.fr/documents/bilan-logiques-et-parcours-de-formation>

<sup>46</sup> Ce rapport fait l'objet d'un embargo jusqu'en septembre 2025. Cela veut dire que son contenu ne peut pas être publié, diffusé ou cité publiquement jusqu'en septembre 2025.

d'évaluation dans le cadre de nos missions professionnelles comme notre terrain de recherche en vue de la rédaction de ce mémoire de recherche.

Dans l'objectif de nous distinguer des travaux réalisés dans le cadre des évaluations auxquelles nous avons participé pendant notre période d'apprentissage au sein du Céreq, nous avons en concertation avec notre directeur de recherche choisi une approche théorique différente de celle mobilisée dans le cadre de nos missions professionnelles. Ceci explique le choix de l'approche mésologique comme socle de notre analyse.

L'accès à notre terrain de recherche s'est fait d'abord au contact avec l'équipe projet en charge de la mise en œuvre de l'expérimentation TZCLD sur notre terrain d'enquête, ainsi qu'avec la codirection de l'entreprise à but d'emploi (EBE) accueillant les personnes privées durablement d'emploi.

Afin de trouver une problématique de recherche à traiter dans le cadre de notre mémoire de recherche, nous avons eu l'opportunité de réaliser deux entretiens exploratoires avec l'équipe de codirection de l'EBE située sur notre terrain de recherche (le Blosne). Nous avons réalisé ces deux entretiens dans l'objectif de recueillir d'ores et déjà les problématiques identifiées par l'équipe de codirection dans le cadre de la mise en œuvre de l'expérimentation sur notre terrain de recherche. Ces entretiens exploratoires ont pointé des difficultés à accompagner un public très spécifique accueilli au sein de l'EBE. En effet, l'EBE est située au sein d'un quartier prioritaire des politiques de la ville (QPV). Selon les propos soulevés par la codirection de l'EBE lors de l'entretien exploratoire, les salariés accueillis au sein de l'EBE sont confrontés à de nombreux freins périphériques qui rendent difficile la réinsertion sociale et professionnelle de ces derniers dans l'EBE ou hors EBE. Ils indiquent lors de l'échange que le QPV dont il est question est un quartier caractérisé par : un taux très élevé de personnes analphabètes, d'un taux d'illectronisme très élevé, etc.

Partant des éléments recueillis lors de ces entretiens exploratoires, nous nous sommes plongée dans une réflexion qui nous a conduit à la problématique que nous évoquons dans le point suivant.

### 3.2 Problématique de recherche

La mise en œuvre de l'expérimentation *territoires zéro chômeur de longue durée* (TZCLD) s'inscrit dans une volonté de repenser l'insertion sociale et professionnelle des personnes privées durablement d'emploi (PPDE), en s'appuyant sur une dynamique territoriale forte et inclusive. Portée par le postulat que « *personne n'est inemployable* », cette expérimentation vise à créer des emplois utiles au territoire en valorisant et en mettant en avant les compétences et aspirations des PPDE, tout en répondant à des besoins locaux non satisfaits sur le territoire.

Toutefois, cette ambition se confronte à une tension importante, soulignée par Tabet (2022), entre la lutte contre l'exclusion professionnelle et les exigences du développement territorial. Cette tension se manifeste dans l'équilibre délicat que doivent trouver les entreprises à but d'emploi (EBE) et les comités locaux pour l'emploi (CLE) entre l'insertion de tous les publics éligibles (principe d'exhaustivité) et la construction d'un modèle économique pérenne. L'expérimentation repose notamment sur un critère de non-sélection, qui impose de recruter les PPDE sans discrimination, sur la base de leurs compétences, aspirations, indépendamment de leurs caractéristiques sociodémographiques.

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), où se concentre l'expérimentation au sein de notre terrain de recherche, ce critère de non-sélection soulève des difficultés particulières. Les PPDE issues de ces quartiers sont souvent confrontées à des freins périphériques, en lien étroit avec leur environnement social, économique et familial. Ces freins tels que l'isolement, la précarité, l'illectronisme, la mobilité, la difficulté à parler français, ou encore les problématiques de garde d'enfants, en particulier pour les femmes, influencent fortement leur parcours dans l'expérimentation TZCLD, de la phase de volontariat à celle de salariat en EBE.

Dans ce contexte, nous pensons qu'il serait pertinent de tenter de comprendre comment les dynamiques territoriales d'acteurs permettent d'accompagner les PPDE dans leur parcours d'insertion, notamment en levant les obstacles à l'apprentissage en situation de travail ou lorsque ces derniers sont encore volontaires en liste d'attente. Pour ce faire, nous mobilisons l'approche mésologique, qui envisage la relation entre les individus et leur environnement, en prenant en compte les ressources disponibles, les interactions à l'échelle locale et les spécificités des parcours des PPDE volontaires et salariées d'EBE.

À la suite des réflexions évoquées précédemment, nous formulons la question de recherche suivante :

*« En quoi l'approche mésologique nous permet-elle de mieux comprendre les situations d'apprentissages des PPDE ? Une analyse en termes de leviers pour lever les freins d'apprentissages des PPDE mises en situation de travail. »*

Nous pensons que l'approche mésologique offre un cadre pertinent d'analyse des parcours des PPDE volontaires et salariées d'EBE, en identifiant les freins à leur insertion sociale et professionnelle d'une part. Et d'autre part, en identifiant les leviers territoriaux de coopération capable de réduire les freins périphériques tout en encourageant les dynamiques d'apprentissages dans une logique d'insertion sociale et professionnelle en EBE ou hors EBE.

La question de recherche que nous traitons dans ce mémoire invite à explorer plusieurs dimensions :

- D'abord, les freins d'apprentissages et les leviers pour les surmonter : les transitions entre les logiques d'employabilité classique et celles d'une production territorialisée peuvent susciter des résistances (ex. manque de structuration des EBE, absence de reconnaissance des compétences informelles) et nécessitent des formes d'accompagnement adaptées (reconnaissance des savoirs informels, modes de gouvernance plus horizontaux).
- Ensuite, la co-construction des situations de travail : l'approche mésologique permet de considérer les PPDE volontaires et salariées non comme de simples bénéficiaires mais comme des personnes actrices à part entière, en interaction avec un milieu territorial (acteurs économiques locaux, structures institutionnelles, etc.) dont elles participent à la transformation.

La question de recherche retenue dans ce mémoire a pour objectif d'analyser comment l'environnement social et les contextes locaux influencent les parcours des PPDE dans leur processus d'apprentissages. Et comment les acteurs des territoires se mobilisent pour accompagner les PPDE volontaires et salariées dans ce contexte. Notre analyse prend en compte les facteurs tels que : les conditions de vie, les situations sociales des PPDE, etc. Il est également

question d'analyser comment les PPDE placées en situation de travail acquièrent de nouvelles compétences et redéfinissent leurs parcours professionnels et sociaux.

Après avoir défini notre question de recherche, nous avons émis un ensemble d'hypothèses qui sont présentées dans le point suivant.

### **3.3 Hypothèse de travail**

Après avoir défini notre problématique de recherche, nous avons émis quatre hypothèses de travail :

- L'approche mésologique permet de mieux comprendre les situations d'apprentissages en révélant l'interaction entre les parcours individuels des PPDE et les conditions d'accueil et d'encadrement lorsque ces dernières sont encore volontaires en liste d'attente mais aussi lorsqu'elles sont salariées d'EBE mises en situation de travail.
- La majorité des PPDE sont confrontées à des freins périphériques spécifiques (notamment la garde d'enfants, difficultés à parler français, illettrisme) qui impactent leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et leur accès aux apprentissages en situation de travail.
- Les logiques de coopération entre les acteurs territoriaux (EBE, CLE, SPE, etc.) facilitent l'identification et la mobilisation des ressources locales permettant de lever les freins périphériques spécifiques aux PPDE issus des QPV.
- La mise en situation de travail dans les EBE favorise l'apprentissage informel et la remobilisation des compétences, à condition que l'environnement professionnel soit structuré de manière inclusive et adaptée aux réalités des PPDE.

### **3.4 Matériaux et méthodes de recherche**

Afin de recueillir des données nous permettant de répondre à notre problématique de recherche, à nos questionnements et nos hypothèses de travail, nous avons utilisé différentes méthodologies de recueil des données : l'étude documentaire, une démarche d'enquête par entretien et une démarche d'enquête par observation non participante

### 3.4.1 Etude documentaire

L'étude documentaire réalisée a été basée sur des articles et ouvrages accessibles sur des plateformes de ressources universitaires tels que : cairn, google scholar, site du Céreq, site officiel de l'expérimentation TZCLD, etc. Également, la rédaction de ce mémoire repose sur la lecture de différents rapports provenant de l'observatoire de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée et rapports d'évaluations de ces expérimentations disponibles sur le site de la DARES.

Lors de nos temps d'observation sur notre terrain de recherche, nous avons eu accès à des documents de travail de l'équipe projet en charge de la mise en œuvre de l'expérimentation TZCLD. Nous avons eu accès à des documents de présentation : de l'expérimentation, des parcours des PPDE volontaires en liste d'attente, des comptes-rendus de CLE, etc. De plus, nous nous appuyons sur la monographie territoriale que nous avons rédigé à l'occasion de notre mission professionnelle sur le même terrain de recherche que nous avons retenu pour la rédaction de notre mémoire de recherche.

### 3.4.2 La démarche d'enquête par entretien

Afin de compléter les informations recueillies à partir des ressources documentaires mobilisées pour rédiger ce mémoire, nous avons choisi de mener une enquête par entretien. Cette enquête a été réalisée entre novembre 2024 et avril 2025. Elle s'est déroulée en parallèle des entretiens réalisés dans le cadre de nos missions professionnelles.

Prendre en compte les expériences des PPDE volontaires, des salariées d'EBE et acteurs impliqués dans l'expérimentation TZCLD sur notre terrain de recherche au travers de l'entretien s'est avéré indispensable dans la mesure où l'entretien favorise le partage d'un discours, d'une expérience humaine et professionnelle et des ressentis subjectifs. Les éléments recueillis par cette enquête nous ont servi pour la rédaction de notre mémoire.

Alain Blanchet et Anne Gotman (2007) précisent que : « *l'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs [...] »*<sup>47</sup>.

---

<sup>47</sup> Blanchet A. et Gotman A. (2007). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*, 128e éd. Paris, Armand Colin (cité par Sauvayre R. (2013). *Les méthodes de l'entretien en Sciences Sociales*, Ed. Dunod, coll. Psycho Sup, (p.7)

La série d'entretiens que nous avons nommé « entretien semi-directif exploratoire » avait pour objectif de récolter des informations pertinentes pour recueillir des pistes de réponse à notre question de recherche. De notre point de vue, l'entretien semi-directif nous semblait plus adapté et approprié dans la mesure où elle a permis aux personnes enquêtées de s'exprimer librement sur un thème défini préalablement par l'enquêteur. Dans ce sens, Nicole Berthier (2010) écrit : « *l'entretien semi-directif combine attitude non directive pour favoriser l'exploration de la pensée dans un climat de confiance et projet directif pour obtenir des informations sur des points définis à l'avance* »<sup>48</sup>. Afin de réaliser ces entretiens, nous avons conçu différents guides d'entretiens pour interroger les personnes rencontrées. Nous avons plusieurs guides d'entretiens<sup>49</sup> à destination de 4 types de publics :

**Tableau 5 : Types de publics interrogés dans le cadre de la recherche**

<b>Association BEST (mobilisation des PPDE)</b>	<b>Entreprise à but d'emploi</b>	<b>Partenaires / membres du Comité local pour l'emploi (CLE)</b>	<b>Equipe projet</b>
PPDE volontaires en liste d'attente	Salariés d'EBE  Equipe d'encadrement  Dirigeants (codirection)	France travail  Centre Communale d'Action Sociale (CCAS)  Plan Local pour d'Insertion et d'emploi (PLIE)  Association support (mobilisation des PPDE)	Coordinatrice projet TZCLD  Chargée de mission, association BEST (mobilisation des PPDE)

Source : construction personnelle

Le tableau suivant présente l'ensemble des entretiens réalisés dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de recherche. Nous tenons à préciser qu'il s'agit également d'entretiens complémentaires que nous avons réalisés dans le cadre de notre mission de chargée d'études pour l'évaluation de l'expérimentation TZCLD en tant que membre de l'équipe de recherche du Céreq. Nous mobilisons pour la rédaction de ce mémoire 19 entretiens qui ont tous été retranscrits et analysés.

<sup>48</sup> Berthier N. (2010). Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés, 4e éd. Paris, Armand Collin (cité par Sauvayre R. (2013). Les méthodes de l'entretien en Sciences Sociales, Ed. Dunod, coll. Psycho Sup, (p.8) h

<sup>49</sup> Cf. annexe 1. Guides d'entretiens semi-directif. (P.187)

**Tableau 6 : Récapitulatif des entretiens réalisés dans le cadre de l'évaluation de l'expérimentation TZCLD**

Les personnes interrogées	Structures	Fonctions	Pseudonymes	Modalités d'entretien	Date & Lieu	Durée	Nombre entretien	Total d'entretien
Partenaires CLE	France travail	Directrice	Directrice France travail	Visioconférence	24 mars 2025	38 minutes	1	4
	CCAS	Référente RSA	Référente RSA	Présentiel	12 mars 2025	1h04	2	
	PLIE	Référente	Référente PLIE	Visioconférence	26 mars 2025	53 minutes	3	
	Communauté 360 °	Facilitatrice de parcours	Facilitation de parcours	Présentiel	28 mars 2025	55 minutes	4	
Equipe projet lien CLE & EBE	CCAS	Coordinatrice TZCLD	Coord TZCLD	Présentiel	12 novembre 2024	1h00	5	2
	Association BEST	Chargée de mission	Chargée de mission	Présentiel	13 janvier 2025	1h20	6	
EBE	Equipe de Direction	Directeur	Dir 1	Présentiel	15 janvier 2025	1h25	7	2
		Directrice	Dir 2	Présentiel	26 novembre 2024	1h19	8	
	Equipe d'encadrement	Encadrante 1	Encad 1	Présentiel	11 mars 2025	47 minutes	9	3
		Encadrante 2	Encad 2	Présentiel	12 mars 2025	44 minutes	10	
		Encadrante 3	Encad 3	Présentiel	13 mars 2025	40 minutes	11	
	Salariés et Volontaires	Salarié	Salarié 1	Présentiel	13 mars 2025	33 minutes	12	
		Salarié	Salarié 2	Présentiel	13 mars 2025	42 minutes	13	
		Salarié	Salarié 3	Présentiel	24 mars 2025	40 minutes	14	

	Salarié	Salarié 4	Présentiel	1 avril 2025	46 minutes	15	8
	Salarié	Salarié 5	Présentiel	1 avril 2025	27 minutes	16	
	Volontaire	Volontaire 1	Présentiel	17 mars 2025	30 minutes	17	
	Volontaire	Volontaire 2	Présentiel	17 mars 2025	33 minutes	18	
	Volontaire	Volontaire 3	Présentiel	24 mars 2025	22 minutes	19	

Source : équipe Céreq 2025

Nous avons sélectionné dans le cadre de la rédaction de notre mémoire 19 entretiens parmi 23 entretiens que nous avons mené lors de nos missions d'apprentie dans la recherche, afin de contribuer à l'évaluation de l'expérimentation TZCLD sur un des 9 territoires d'expérimentation au sein de l'équipe Céreq 2025.

### 3.4.3 La démarche d'enquête par observation non participante

Cette démarche d'enquête a été rendue possible du fait de notre posture de chargée d'études en charge de l'évaluation sur l'expérimentation TZCLD qui se déroule sur notre terrain de recherche. A ce titre, nous avons pu assister à des réunions collectives de présentation du TZCLD aux habitants du QPV dans lequel est implanté l'expérimentation. Nous avons également été en posture d'observatrice lors des réunions du comité local pour l'emploi, ainsi que des réunions de commission droit à l'emploi. Ces différents temps ont été très riches et nous ont permis de recueillir des informations pertinentes.

### 3.4.4 Stockage des données et RGPD

Pendant l'enquête nous nous sommes engagée à protéger les données des personnes qui nous ont accordées un entretien. Le/la délégué·e à la protection des données du Céreq garantit notre démarche. Les entretiens réalisés sont stockés sur un serveur sécurisé du Céreq auquel seuls les membres de l'équipe peuvent accéder.

Deux plans de gestion des données (un par étude) ont été déposés sur le site données créé à l'aide de DMP OPIDoR, basé sur le modèle « ANR - Modèle de PGD (français) » fourni par Agence nationale de la recherche (ANR).

### Conclusion chapitre 3

Ce troisième chapitre a permis de détailler la méthodologie adoptée pour répondre à la question centrale de ce mémoire : « *En quoi l'approche mésologique nous permet-elle de mieux comprendre les situations d'apprentissages des PPDE ? Une analyse en termes de leviers pour lever les freins d'apprentissages des PPDE mises en situation de travail.* », en particulier dans le cadre de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Cette question a pour objectif d'explorer les leviers susceptibles de lever les freins à l'apprentissage chez les PPDE, que ce soit en amont ou en cours de mise en situation de travail, dans un environnement professionnel et territorial spécifique.

Afin d'y répondre, nous avons formulé quatre hypothèses de travail :

1. L'approche mésologique permet de mieux comprendre les situations d'apprentissages en révélant l'interaction entre les parcours individuels des PPDE et les conditions d'accueil et d'encadrement lorsque ces dernières sont encore volontaires en liste d'attente mais aussi lorsqu'elles sont salariées d'EBE mises en situation de travail.
2. La majorité des PPDE est confrontée à des freins périphériques spécifiques (notamment la garde d'enfants, difficultés à parler français, illettrisme, mobilité, etc.) qui impactent leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et leur accès aux apprentissages en situation de travail.
3. Les logiques de coopération entre les acteurs territoriaux (EBE, CLE, SPE, etc.) facilitent l'identification et la mobilisation des ressources locales permettant de lever les freins périphériques spécifiques aux PPDE issues des QPV.
4. La mise en situation de travail dans les EBE favorise l'apprentissage informel et la remobilisation des compétences, à condition que l'environnement professionnel soit structuré de manière inclusive et adapté aux contraintes des PPDE.

Pour explorer ces hypothèses, nous avons adopté une démarche qualitative, mobilisant des entretiens semi-directifs, une observation de terrain non participante et une analyse documentaire. Cette triangulation méthodologique a été rendue possible par notre posture d'alternante-chercheuse au Céreq, impliquée dans l'évaluation nationale de l'expérimentation TZCLD. Elle nous a permis d'articuler deux niveaux d'analyse : les parcours des PPDE

volontaires et salariées, et les dynamiques organisationnelles et territoriales portées par les EBE, les CLE, et les structures partenaires impliquées dans l'expérimentation TZCLD.

L'approche choisie dans le cadre de ce mémoire repose essentiellement sur l'approche mésologique des parcours des PPDE volontaires et salariées. Cette dernière se distingue de celle utilisée dans nos missions professionnelles au Céreq. Cette approche permet d'élargir la lecture des parcours d'insertion au-delà de la seule approche institutionnelle ou individuelle, en insistant sur les relations dynamiques entre les PPDE volontaires et salariées et leur environnement territorial. Cette orientation se justifie particulièrement au regard des spécificités de notre terrain d'enquête situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), où les freins périphériques sont particulièrement marqués et interdépendants.

Ce chapitre a donc posé les bases empiriques et analytiques nécessaires à l'analyse que nous développons dans la seconde partie de ce mémoire.

## Conclusion partie 1

Cette première partie a permis de replacer l'expérimentation *territoires zéro chômeur de longue durée* dans son cadre de référence, en retraçant son origine, ses fondements théoriques et son inscription institutionnelle. Elle a montré que ce projet est à la fois une innovation sociale et une traduction concrète du droit à l'emploi tel qu'inscrit dans le préambule de la Constitution française. En s'appuyant sur une gouvernance multiniveau et sur des principes de co-construction territoriale, TZCLD redéfinit la manière de concevoir la lutte contre le chômage de longue durée en privilégiant une approche ascendante (*Bottom-up*), inclusive et centrée sur les ressources des personnes.

Ce qui distingue profondément TZCLD des dispositifs classiques, c'est son ambition de déplacer la focale : il ne s'agit plus d'adapter les individus à un marché du travail perçu comme inaccessible, mais de créer, collectivement, les conditions d'un emploi utile, choisi et non-concurrentiel, à partir des savoirs, compétences et expériences déjà présents dans les territoires. En ce sens, l'expérimentation dépasse la seule logique de création d'emplois : elle ouvre un espace de reconnaissance, de participation citoyenne et de reconfiguration du lien social.

Toutefois, si cette première partie a mis en évidence la solidité du cadre théorique et institutionnel de l'expérimentation, elle a également souligné certaines tensions inhérentes : entre ambition d'exhaustivité et contraintes de mise en œuvre, entre utilité sociale et viabilité économique, entre inclusion et logiques de sélection. Ces tensions montrent que l'expérimentation n'est pas un milieu homogène et neutre, mais un espace traversé par des enjeux sociaux, politiques et économiques.

C'est précisément à partir du concept de milieu que s'ouvre la deuxième partie de ce mémoire. Après avoir posé les bases institutionnelles et théoriques de l'expérimentation, nous allons à présent interroger sa dimension mésologique : comment les personnes privées durablement d'emploi vivent-elles cette expérience ? Quels apprentissages, désapprentissages et transformations identitaires l'EBE rend-elle possible ? De quelle manière les trajectoires individuelles et collectives témoignent-elles d'un rapport dynamique entre les individus et leur environnement ? Autant de questions qui guideront l'analyse de la partie suivante, consacrée aux parcours et aux expériences concrètes des personnes directement impliquées dans le projet.

Partie 2 : Un territoire d'expérimentation : le quartier du  
Blosne à Rennes

## Introduction partie 2

Cette deuxième partie du mémoire se consacre à l'étude de notre terrain de recherche : le quartier du Blosne, à Rennes. Elle constitue le passage entre le cadre théorique et conceptuel exposé en première partie de ce mémoire. L'objectif poursuivi dans cette deuxième partie du mémoire est de comprendre en quoi le contexte social, économique et institutionnel de ce territoire influe sur la mise en œuvre de l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD), et comment les dynamiques locales s'articulent pour accompagner les personnes privées durablement d'emploi (PPDE).

Le premier chapitre de cette partie propose une présentation générale du quartier du Blosne. À travers un éclairage sur son histoire, sa démographie, ses caractéristiques urbaines et sociales, il met en évidence un territoire complexe, marqué à la fois par une grande diversité culturelle et par des fragilités socio-économiques. Ces éléments de contexte sont essentiels pour saisir les spécificités de l'expérimentation et comprendre pourquoi le Blosne a été retenu comme terrain d'action.

Le deuxième chapitre de cette partie se concentre dans un premier temps sur la présentation de l'association blosne emploi solidarité travail (BEST). En détaillant ses missions allant de l'« aller-vers » à la coordination des parcours, en passant par la remobilisation et le pilotage territorial, ce chapitre montre comment l'association blosne emploi solidarité travail (BEST) agit comme un acteur central de la mobilisation des PPDE et de la structuration des actions locales. Dans un deuxième temps, il explore la question de l'accompagnement des PPDE dans des espaces d'apprentissage en amont d'une sortie vers EBE ou hors EBE. À travers l'exemple des cafés chouquettes, du cycle d'ateliers CAARE et de la commission droit à l'emploi, il illustre la manière dont des dispositifs collectifs, conviviaux et coopératifs permettent de lever les freins périphériques, de restaurer la confiance en soi et de préparer une insertion durable dans l'emploi.

Ainsi, cette deuxième partie articule la compréhension d'un territoire, la mise en lumière des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'expérimentation sur le territoire et l'analyse des pratiques d'accompagnement qui s'y déploient.

## Chapitre 1 - Mésologie et dynamique locale en QPV : une étude de cas dans l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée

### Introduction chapitre 1

Ce premier chapitre vise à contextualiser le territoire dans lequel s'inscrit notre recherche, en présentant les caractéristiques sociales, économiques et institutionnelles du QPV le Blosne, à Rennes. L'objectif est de comprendre dans quel type de milieu se construit l'expérimentation TZCLD, dans le contexte rennais, et comment ce milieu au sens mésologique peut conditionner ou favoriser certaines trajectoires d'insertion des personnes privées durablement d'emploi (PPDE).

Pour cela, il est essentiel de situer d'emblée ce quartier dans une catégorie institutionnelle particulière : celle de quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) (Encadré 1).

Selon la définition de l'INSEE, un QPV est un quartier identifié par l'État comme concentrant des difficultés économiques et sociales nettement plus marquées que dans le reste du territoire. Ces quartiers sont définis sur la base d'un critère unique : le revenu médian des habitants y est significativement inférieur à la moyenne nationale. En 2023, plus de 1 500 quartiers étaient classés QPV en France métropolitaine et en Outre-mer. Le quartier du Blosne, « *situé au sud de Rennes, fait partie de ces territoires dits « prioritaires », en raison de son taux de chômage élevé, de la précarité de sa population, et d'un accès inégal aux ressources (éducation, emploi, services publics, etc.)* »<sup>50</sup>.

#### **Encadré 1 - Les quartiers prioritaires de la politique de la ville**

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à réduire les écarts de développement au sein des quartiers, à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.

La géographie prioritaire en définit les périmètres d'intervention. Avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, dite loi Lamy, la géographie prioritaire de la politique de la ville a été redéfinie. Désormais, pour identifier les quartiers

<sup>50</sup> INSEE (2015). Quartier prioritaire des politiques de la ville : des mobilités résidentielles aussi fréquentes que dans l'ensemble de Rennes Métropole. Site : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3974161>

prioritaires de cette politique, un critère unique est requis : le revenu des habitants. À travers cette démarche, l'État a souhaité simplifier les dispositifs et resserrer les périmètres d'intervention pour concentrer les moyens sur les territoires les plus pauvres.

Aujourd'hui, pour la France dans son ensemble, environ 5,5 millions de personnes vivent dans les 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), situés dans plus de 700 communes différentes, en métropole et outre-mer. Parmi ces QPV, 32 sont situés en Bretagne, regroupant au total 89 000 habitants en 2013.

Source : ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales/ INSEE

Comme nous l'avons souligné dans la première partie de ce mémoire, la contextualisation est une étape essentielle de toute démarche sociologique. Elle permet de replacer les faits dans des temporalités et des configurations territoriales précises. Ici, cette contextualisation est d'autant plus importante que nous faisons le choix d'adopter une lecture mésologique du territoire : une lecture qui considère le territoire non comme un simple espace ou cadre géographique, mais comme un milieu relationnel vivant, dans lequel interagissent les individus, les structures, les contraintes et les ressources. C'est pourquoi il est nécessaire de porter attention à l'environnement dans lequel s'inscrit l'expérimentation : caractéristiques sociodémographiques, rapport à l'emploi, situations de précarité, dynamiques d'exclusion ou de mobilisation, etc. Ces éléments façonnent les expériences vécues des PPDE, influencent leur rapport à l'espace public, à l'emploi, à l'apprentissage, et orientent leurs dispositions à entrer dans un parcours d'insertion.

En ce sens, le quartier du Blosne constitue un milieu singulier, qui structure à la fois les formes d'engagement des habitants vers l'emploi et les pratiques des structures impliquées dans leur accompagnement. Ce chapitre vise ainsi à restituer les dynamiques locales à l'œuvre pour mieux comprendre l'ancrage territorial de l'expérimentation TZCLD et les logiques spécifiques d'insertion qui s'y déploient.

## **1.1 Du contexte à la mise en œuvre : naissance de l'expérimentation TZCLD sur le territoire de Rennes**

Capitale de la région Bretagne, Rennes est une ville de plus de 222 000 habitants intra-muros située au Nord-Ouest de la France, confrontée, comme d'autres métropoles françaises, à des inégalités socio-démographiques, notamment au sein de ses quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). La ville de Rennes comporte cinq quartiers prioritaires des politiques de la ville (QPV) qui représentent « 33 000 habitants, soit 14,5 % de la population de cette commune urbaine et 7,8 % de la population métropolitaine »<sup>51</sup>.

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons plus spécifiquement à l'un des quartiers prioritaires des politiques de la ville de Rennes : le Blosne. Ce territoire constitue notre terrain de recherche dans la mesure où il accueille la mise en œuvre de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). C'est également sur ce territoire qu'est implanté l'entreprise à but d'emploi dans laquelle sont embauchées les PPDE volontaires éligibles, connue sous l'appellation Blosn'Up.

Etant donné que notre cadre d'analyse repose sur l'approche mésologique, c'est-à-dire une lecture du territoire qui considère les interactions entre les individus et leur environnement de vie, nous nous efforçons de conserver une perspective qui veille à ne pas dissocier les dimensions sociales, économiques, urbaines et symboliques qui définissent le QPV étudié. De ce fait, nous trouvons pertinent de présenter des éléments qui caractérisent le QPV étudié afin de saisir le rapport qu'ont les habitants de ce territoire d'expérimentation avec leur cadre de vie, les usages de l'espace, ainsi que les ressources humaines, locales, matérielles et institutionnelles en présence sur le territoire d'expérimentation TZCLD à Rennes.

Le Blosne présente un ensemble de spécificités sociales, économiques et démographiques qu'il est important de soulever afin de mieux comprendre les parcours d'insertion des PPDE.

---

<sup>51</sup> INSEE (2015). Quartier prioritaire des politiques de la ville : des mobilités résidentielles aussi fréquentes que dans l'ensemble de Rennes Métropole. Site : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3974161>

### 1.1.1 Les profils sociodémographiques de la population du QPV étudié

Afin d'appréhender la diversité des parcours et des trajectoires des personnes privées durablement d'emploi dans le cadre de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée sur le territoire de Rennes, l'analyse des profils de la population appartenant au QPV étudié s'avère nécessaire.

#### 1.1.1.1 Une population majoritairement féminine

Selon les données et les diagnostics territoriaux réalisés par l'association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale (APRAS) en avril 2017 sur l'ensemble des quartiers du territoire de Rennes, « *les femmes sont majoritaires dans tous les quartiers à l'exception du quartier Jeanne d'Arc - Beaulieu - Les longs Champs* » (Cf. annexe 2, p.200). Les femmes sont un peu plus représentées dans les QPV avec « *53,0%, contre 52,5% en dehors des QPV* »<sup>52</sup>. Le vieillissement de la population peut être considéré comme un facteur explicatif de ce phénomène dans la mesure où les femmes ayant une espérance de vie plus élevée que celle des hommes, la proportion des femmes est plus élevée. Cette caractéristique sociologique peut être une caractéristique susceptible d'influencer à la fois les types d'emplois recherchés et les enjeux d'accompagnement spécifiques, notamment pour les mères isolées ou les femmes éloignées de l'emploi depuis plusieurs années.

#### 1.1.1.2 Une présence majoritaire de la population immigrée et étrangère au sein du quartier le Blosne

Selon l'INSEE, en 2013, 9 % de la population rennaise est immigrée et 7,2% de la population rennaise est d'origine étrangère. Par ailleurs, l'APRAS (Association pour la promotion de l'action et de l'animation sociale) dans son rapport sur les indicateurs de contexte rennais en 2017 précise que le Blosne est le quartier prioritaire de la ville de Rennes qui compte la part la plus importante d'immigrés. Cette part est estimée à 21%.

La forte présence des populations étrangères et immigrées s'explique par « *leurs conditions socio-économiques, en lien avec les conditions d'accès au logement social* »<sup>53</sup>. En effet, une

---

<sup>52</sup>APRAS. (2017). *Observation sociale indicateurs de contexte rennais*. p.13. <https://www.apras.org/wp-content/uploads/2020/11/indicateurs-contexte-rennais-2017-web.pdf>

<sup>53</sup>APRAS. (2017). *Observation sociale indicateurs de contexte rennais*. p.25. <https://www.apras.org/wp-content/uploads/2020/11/indicateurs-contexte-rennais-2017-web.pdf>

grande partie de ces populations relèvent de catégories socioprofessionnelles non qualifiées telles que les ouvriers, employés non qualifiés, etc. De ce fait, elles sont beaucoup plus dépendantes de ce critère économique dans l'accès au logement. Les quartiers prioritaires des politiques de la ville ayant pour objectif de mettre à disposition des logements sociaux à ses habitants, ces quartiers représentent pour les populations immigrées et étrangères un territoire dans lequel elles peuvent s'installer et évoluer.

Notons que la forte présence des populations immigrées et étrangères au sein du QPV que nous étudions pose de nombreuses questions. Les populations étrangères peuvent parfois rencontrer des difficultés de maîtrise de la langue française et cela peut constituer des freins dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle.

#### 1.1.1.3 Un faible niveau d'études chez les habitants du QPV le Blosne

Selon une étude menée par l'INSEE (2018-2019) et l'APRAS, « 65% de la population du Blosne a un niveau inférieur au Bac contre 36% pour la ville de Rennes »<sup>54</sup>. Par ailleurs, le Blosne se distingue par une proportion significative de « 15% de jeunes âgés entre 18-24 ans, sortis du système éducatif avec un niveau inférieur ou égal au brevet des collèges et qui ne se trouvent pas en formation, contre 3 % à Rennes »<sup>55</sup>. Cette absence de diplôme peut potentiellement constituer un obstacle à l'insertion dans un marché du travail classique qui valorise encore aujourd'hui de plus en plus les compétences certifiées, ce qui justifie le recours à des initiatives innovantes comme celle de l'expérimentation TZCLD, fondés sur la reconnaissance des savoir-faire informels et des compétences de terrain.

#### 1.1.1.4 Un contexte social fragilisé : insécurité et délinquance au sein du QPV le Blosne

Le quartier du Blosne fait face à un contexte social particulièrement fragilisé, marqué par une délinquance plus élevée que la moyenne rennaise. Comme l'indique la figure 2 (p.72), les vols représentent « 41 % des faits recensés dans le quartier, contre 23 % à l'échelle de la ville »<sup>56</sup>.

<sup>54</sup> DDETS d'Ille-et-Vilaine. (2024). *La nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la Ville en Ille-et-Vilaine*. p.96. [Fiche Dataviz QPV Le Blosne 2023 – Renouveau du Contrat de Ville - APRAS](#) (Cf. Annexe 3, p.201)

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. (2025). *Observation de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles*. APRAS. [https://www.apras.org/wp-content/uploads/2025/06/CLSPD\\_2025\\_WEB.pdf](https://www.apras.org/wp-content/uploads/2025/06/CLSPD_2025_WEB.pdf)

De même, les trafics de stupéfiants sont trois fois plus fréquents au Blosne (28 % contre 11 % à Rennes)<sup>57</sup>. À cela s'ajoute une surreprésentation des atteintes sexuelles (3 % au Blosne contre 1 % à Rennes) et une diversité notable de délits regroupés dans la catégorie « autres faits » (23 % contre 18 % pour l'ensemble de la ville).

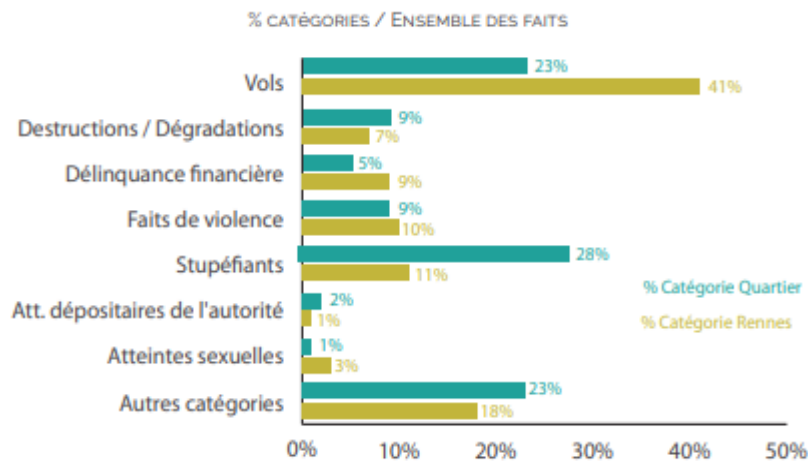
Ce climat d'insécurité peut avoir des effets multiples sur les parcours des personnes privées durablement d'emploi (PPDE), notamment en renforçant leur isolement, en fragilisant leur rapport aux institutions, et en limitant leur mobilité géographique ou sociale. La stigmatisation du quartier peut également engendrer un phénomène d'autocensure, affectant la confiance en soi et la capacité à se projeter dans une dynamique de réinsertion sociale et professionnelle. Certains habitants peuvent développer une forme de méfiance à l'égard de toute structure perçue comme extérieure ou institutionnelle, ce qui peut complexifier l'adhésion à l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée.

Par ailleurs, le fait que l'entreprise à but d'emploi Blosn'Up soit implantée directement dans ce territoire pourrait potentiellement constituer à la fois une force et un défi. D'un côté, cela facilite la proximité, l'accès à l'emploi et l'identification du projet par les habitants. D'un autre côté, le contexte de tensions sociales ou de délinquance peut impacter le bon fonctionnement quotidien de l'EBE, en générant des freins à l'activité (insécurité perçue ou réelle, dégradation d'infrastructures, climat de défiance) ou en créant des difficultés spécifiques pour les salariés en parcours d'insertion, notamment en matière de stabilité personnelle et d'environnement social.

---

<sup>57</sup> Cf. figure 2 (p.72)

**Figure 2 : Graphique sur la répartition des faits de délinquances sur le quartier du Blosne**



Sources :

Police pour les quartiers ; Police + Gendarmerie pour le global Rennes  
Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (2025). *Observation de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles*. (p.38). APRAS. [https://www.apras.org/wp-content/uploads/2025/06/CLSPD\\_2025\\_WEB.pdf](https://www.apras.org/wp-content/uploads/2025/06/CLSPD_2025_WEB.pdf)

Ce contexte local souligne donc l'importance d'une approche mésologique, attentive aux interactions entre l'environnement social, les dynamiques locales du quartier, la mobilisation des acteurs du territoire et les trajectoires individuelles des personnes embauchées dans le cadre de l'expérimentation. Comprendre ces interactions nous semble être une étape importante pour adapter les modalités d'accompagnement et renforcer les conditions de réussite du projet TZCLD dans un territoire tel que le Blosne.

### 1.1.2 Le bassin d'emploi

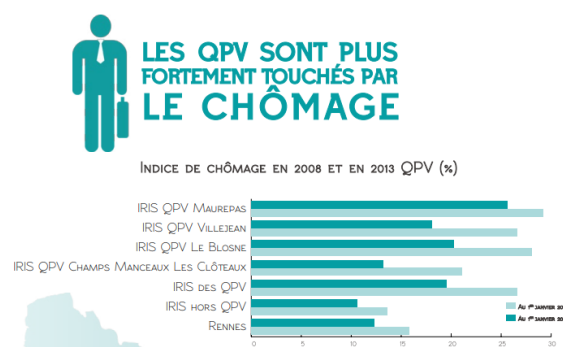
Au sein du QPV le Blosne, on recense environ 950 emplois salariés dans le secteur privé et près de 370 établissements actifs. Le tissu économique est marqué par la prédominance de petits acteurs, souvent liés aux secteurs du bâtiment (25 % des établissements), de la logistique et des livraisons, ainsi que du petit commerce et de l'activité ambulante. Ces activités sont souvent peu qualifiées, précaires, voire informelles, et offrent peu de perspectives d'évolution pour les habitants du quartier. En parallèle, on observe un potentiel économique inexploité, notamment dans le champ de l'économie de proximité, des services à la personne, ou encore de la transition écologique, domaines que l'EBE Blosn'Up cherche à valoriser.

### 1.1.3 La situation du chômage au sein des QPV Rennais

Selon les données de l'APRAS et de l'INSEE entre 2008 et 2013, l'ensemble des QPV Rennais sont « *fortement touchés par le chômage* »<sup>58</sup>(Cf. figure 3, p.73). En moyenne, 16 % des personnes actives de 15 à 64 ans se déclarent au chômage lors des recensements de la population effectués sur cette période. Cette situation traduit une réalité qui à priori semble particulièrement préoccupante : de nombreux habitants sont durablement éloignés de l'emploi, parfois depuis plus de deux ans, en cumulant des facteurs de vulnérabilité tels que : l'absence de qualification, la santé dégradée, l'isolement, etc.

L'analyse des données exploitées par l'APRAS révèle que l'indice de chômage estimé est nettement supérieur sur les quartiers prioritaires au reste du territoire de la ville de Rennes. Les Iris<sup>59</sup> des QPV enregistrent « *un indice de chômage global de 25% contre 13% en France métropolitaine en 2013* »<sup>60</sup>. Ce même indice a atteint en 2023, 27% sur les Iris des QPV Rennais contre 13% sur Rennes.

**Figure 3 : Graphique sur la situation du chômage au sein des QPV du territoire de Rennes**



Source :

APRAS. (2017). *Observation sociale indicateurs de contexte rennais*. (p.34) <https://www.apras.org/wp-content/uploads/2020/11/indicateurs-contexte-rennais-2017-web.pdf>/ INSEE

<sup>58</sup>APRAS. (2017). *Observation sociale indicateurs de contexte rennais*. (p.33-34) <https://www.apras.org/wp-content/uploads/2020/11/indicateurs-contexte-rennais-2017-web.pdf>/ INSEE.

<sup>59</sup> «Les IRIS sont les «îlots regroupées pour l'information statistique », ils constituent la brique de base de l'INSEE en matière de diffusion de données infracommunales ». (p.9). Site : [Indicateurs de contexte rennais - 2017 - APRAS/ INSEE](https://www.apras.org/wp-content/uploads/2020/11/indicateurs-contexte-rennais-2017-web.pdf).

<sup>60</sup>APRAS. (2017). *Observation sociale indicateurs de contexte rennais*. (p.34). <https://www.apras.org/wp-content/uploads/2020/11/indicateurs-contexte-rennais-2017-web.pdf>/ INSEE.

Dans ce contexte, les difficultés d'accès à l'emploi demeurent l'un des facteurs les plus discriminants des quartiers prioritaires des politiques de la ville. Elles s'expliquent notamment par les caractéristiques socio-économiques de la population active qui y résident : (faible niveau de diplôme, manque de mobilité, éloignement de l'emploi, etc.), auxquelles s'ajoutent « *un effet quartier discriminant* »<sup>61</sup>. Nous pensons que ce contexte a potentiellement favorisé l'implantation de l'expérimentation TZCLD, qui repose sur un postulat fort : « *Personne n'est inemployable* », à condition de proposer un emploi adapté, et utile au territoire.

Après avoir présenté plusieurs caractéristiques sociodémographiques de la population rennaise et plus particulièrement de celle du quartier prioritaire du Blosne, nous constatons que ces éléments nous offrent une lecture précieuse des réalités locales de ce territoire. Ils nous permettent de mieux saisir dans quel type d'environnement s'inscrit l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée. Ces caractéristiques soulignent que la population concernée fait face à de nombreux freins périphériques (précarité sociale, faible niveau de diplôme, isolement, insécurité, etc.) susceptibles de complexifier l'accès à un emploi durable. Ainsi, comprendre ces réalités constitue un prérequis pour analyser la pertinence et la mise en œuvre de l'expérimentation TZCLD dans ce territoire.

## **1.2 Naissance de l'expérimentation TZCLD sur le territoire de Rennes**

La naissance de l'expérimentation TZCLD sur le territoire rennais n'a pas été linéaire. Elle a d'abord été freinée par plusieurs facteurs, dont la pandémie de Covid-19 et un changement d'élu porteur du projet. En février 2022, le projet connaît un premier échec en n'obtenant pas l'habilitation en raison d'un modèle économique jugé non abouti et pas assez soutenable. Cependant quelques mois plus tard, une nouvelle dynamique est enclenchée : le modèle économique est revu, voire renforcé, et en juillet 2022, le territoire de Rennes obtient enfin l'habilitation afin de mettre en œuvre l'expérimentation TZCLD.

Le 26 juillet 2022, le territoire est officiellement habilité dans le cadre de la deuxième vague de l'expérimentation TZCLD. La co-direction du projet est mise en place dès novembre 2022, marquant ainsi une étape importante dans l'opérationnalisation de l'expérimentation sur le territoire.

---

<sup>61</sup> APRAS. (2017). *Observation sociale indicateurs de contexte rennais*. (p.34). <https://www.apras.org/wp-content/uploads/2020/11/indicateurs-contexte-rennais-2017-web.pdf> INSEE.

Au 1er janvier 2025, le comité local pour l'emploi (CLE) compte « *une entreprise à but d'emploi sur son territoire opérant dans la transition écologique, la cohésion sociale ou encore le développement du tissu économique local* »<sup>62</sup>.

Le territoire d'expérimentation rennais correspond au Blosne-Est + Zone Industrielle Sud-Est, l'un des cinq quartiers prioritaires des politiques de la ville (QPV). Il compte 10318 habitants. Il a une histoire antérieure à celle de l'expérimentation sociale territoires zéro chômeur longue durée (Encadré 2).

### **Encadré 2 - Naissance du projet TZCLD sur le territoire Rennais**

En 2014, le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine-CD35 (ex-conseil général) organise une « *journée départementale des structures d'insertion par l'activité économique* ». Animée par l'Union Régionale des Entreprises d'Insertion (UREI), Chantier École Bretagne, la DIRECCTE Unité Territoriale 35 et Rennes Métropole, elle reposa sur deux axes : « *les clés de la réussite d'un parcours de salarié vers l'emploi durable* », et, « *les clés de réussite des structures d'insertion par l'activité économique* ». Ces deux axes rejoignent les ambitions de l'expérimentation TZCLD avec ses comités locaux pour l'emploi (CLE), et ses entreprises à but d'emploi (EBE), engagées deux ans plus tard en 2016. Cette initiative est également l'héritière de l'action de l'association « *Différents et Compétents* »<sup>63</sup> créée en 2008.

Citons les propos du président du CD 35 en 2014 : « *Je rappelle le sens de l'insertion par l'activité économique qui, avec la compétence et la conviction de tous ceux qui s'investissent, offre aux personnes exclues des chances de se reconstruire. Toutes ces structures, entreprises d'insertion (EI), associations intermédiaires (AI), entreprises de travail temporaire et d'insertion (ETTI), ateliers et chantiers d'insertion (ACI), régies de quartier (RQ), ont démontré leur efficacité ; leur capacité à redonner de l'espoir à un certain nombre de nos concitoyens* ».

Source : Nzuzi, S., & Glémain, P. (2025). Monographie territoriale du territoire de Rennes. 63 p. Céreq.

<sup>62</sup> Fonds d'expérimentation ETCLD. (2025). *Bilan des territoires : Territoire de Rennes Le Blosne*. <https://bilan.etclld.fr/territoires/rennes-le-blosne>, consulté en juillet 2025

<sup>63</sup> Cf. site : <https://www.differentetcompetent.org/>, consulté en juillet 2025

## 1.3 Mise en œuvre territoriale du droit à l'emploi

### 1.3.1 Le rôle structurant du CLE

Le comité local pour l'emploi au sein du territoire de Rennes est composé « *d'un collectif de citoyens, personnes privées durablement d'emploi, et partenaires : associations, structures publiques de l'emploi, entreprises, d'organismes de formation et techniciens de la collectivité territoriale, présidé par la ville de Rennes, tous engagés à faire de l'emploi digne un droit pour tous sur le territoire* »<sup>64</sup>. Ses convictions sont en accord avec ceux des principes fondateurs de l'expérimentation, qui sont :

- Personne n'est inemployable
- Ce n'est pas le travail qui manque
- Ce n'est pas l'argent qui manque

Ces principes sont également mentionnés dans la charte d'engagement du CLE du territoire Rennais.

#### 1.3.1.1 Les principes d'intervention et les missions du CLE

Au sein du territoire, trois principes guident la logique d'intervention du CLE. Le premier repose sur « *un projet construit et implémenté par et pour les personnes privées durablement d'emploi* »<sup>65</sup>. Cela signifie que les personnes privées durablement d'emploi ne sont pas considérées comme des simples bénéficiaires d'un dispositif, mais comme des personnes actrices à part entière, pleinement impliquées dans la définition et la mise en œuvre des solutions qui les concernent.

Le deuxième principe est celui selon lequel la recherche de solution d'emploi digne et stable pour chaque PPDE s'appuie sur des logiques de coopération territoriale. À Rennes, ce principe trouve un terrain particulièrement favorable grâce à un tissu associatif dense et à une forte implication des structures de l'emploi, de l'insertion, de la formation, ainsi que des collectivités locales. Ce travail en synergie permet de mutualiser les ressources, de croiser les expertises, et de proposer des parcours adaptés aux réalités de chaque individu.

Enfin, le troisième principe consiste à rendre visible les opportunités d'emploi existantes sur le territoire tout en encourageant la création d'activités nouvelles, socialement utiles, en réponse

---

<sup>64</sup> CLE Rennais. (2025). Charte d'engagement du CLE, Expérimentation TZCLD à Rennes

<sup>65</sup> CLE Rennais. (2025). Charte d'engagement du CLE, Expérimentation TZCLD à Rennes

aux besoins non satisfaits du territoire. L'expérimentation TZCLD implantée sur le quartier du Blosne a pour ambition de révéler le potentiel d'activités inexploitées ou sous-estimées et de les traduire en emplois pérennes, accessibles aux personnes privées durablement d'emploi. Ce principe incarne l'ambition du projet TZCLD : « *résorber le chômage de longue durée* ».

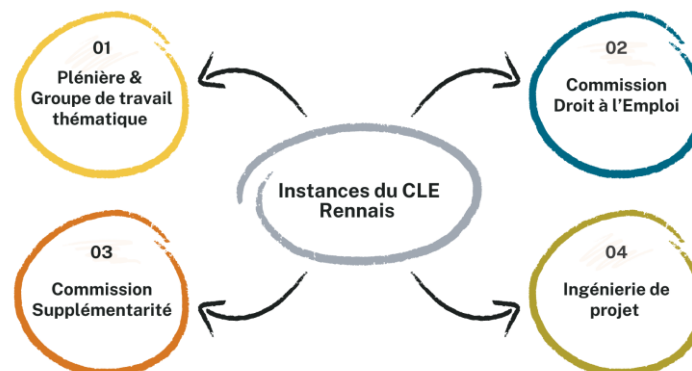
À partir de ces principes, la charte d'engagement du CLE Rennais définit trois missions fondamentales :

- Identifier les personnes privées durablement d'emploi et les mobiliser en tant que volontaires
- Mobiliser, autour des volontaires, les acteurs économiques tant du secteur public que du secteur privé, les acteurs de l'emploi, de la formation et de la solidarité pour trouver des solutions adaptées et en accord avec leur projet professionnel et désirs de vie
- Identifier, avec les habitants et acteurs du quartier, les travaux utiles au territoire, créer les opportunités d'activités et faire émerger les emplois supplémentaires.

#### 1.3.1.2 L'organisation du CLE sur le territoire

Afin d'opérationnaliser le droit à l'emploi sur le territoire, le CLE Rennais a mis en place différentes instances figurant sur l'illustration suivante :

**Figure 4 : Les instances du CLE Rennais**



Source : Construction personnelle

L'illustration ci-dessus, nous renseigne sur les différentes instances du CLE Rennais afin d'atteindre l'objectif que se fixe l'expérimentation TZCLD : « *résorber le chômage de longue*

*durée pour les personnes privées durablement d'emploi* ». Chacune de ces instances possède un rôle et des missions spécifiques à atteindre.

**L'assemblée plénière (01)** est un organe stratégique et décisionnel du CLE. Elle a lieu cinq fois dans l'année et est composée de membres répartis en sept collèges. Ces membres possèdent chacun un rôle à jouer concernant le parcours vers l'emploi. De surcroît, ces membres définissent chaque année les différentes thématiques ou sujets à travailler en priorité.

Lors de notre enquête de terrain, nous avons réalisé une session d'observation lors d'une plénière. La réunion du CLE à laquelle nous avons assisté, nous a permis d'observer concrètement ce qui se passe au sein de ces espaces (Encadré 3).

**Encadré 3 - Prise de notes carnet de terrain - observation non participante - CLE du 7 février 2025<sup>66</sup>**

Le 7 février 2025, j'ai assisté à une séance plénière du Comité local pour l'emploi (CLE) de Rennes - Le Blosne. Ce temps fort de gouvernance locale, identifié comme l'organe stratégique et décisionnel du CLE, réunit les acteurs impliqués dans l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) sur le territoire. La plénière, organisée cinq fois par an, constitue un espace où les sept collèges qui composent le comité débattent, définissent les priorités annuelles et orientent collectivement l'action en faveur du droit à l'emploi.

Dès l'ouverture, un tour de table et une allocution de la présidente sont venus rappeler les objectifs du projet TZCLD, tout en dressant un bilan de l'année 2024. Ce moment a mis en évidence une dynamique de structuration progressive des collèges et de renforcement de la mobilisation citoyenne. J'ai perçu une volonté marquée d'impliquer l'ensemble des parties prenantes dans un esprit collaboratif.

Les différentes séquences de la réunion ont ensuite permis de croiser plusieurs niveaux d'intervention :

---

<sup>66</sup> Cf. Annexe 4 : Compte Rendu - CLE du 7 février 2025, p.202

- National, avec la présentation des orientations 2025 du plaidoyer pour une loi sur le droit à l'emploi ;
- Territorial, à travers les perspectives 2025 propres au CLE Rennais (préfiguration de l'EBE 2, mobilisation de nouveaux acteurs économiques, consolidation des moyens) ;
- Opérationnel, avec les interventions de BEST, Blosn'Up, deux structures engagées dans la mise en œuvre du projet et des PPDE volontaires et salariées d'EBE afin de faire part de leur parcours d'insertion.

Un moment particulièrement marquant a été le temps convivial d'animation, incluant un quizz autour des documents cadres du CLE. Ce format participatif, loin d'être anecdotique, m'a semblé jouer un rôle clé dans l'acculturation des participants au projet, tout en renforçant l'esprit collectif.

Enfin, la réunion s'est conclue par un point de gouvernance soumis au vote, portant sur la représentation de la Ville de Rennes au sein des instances des structures partenaires (BEST, Blosn'Up, CCAS). Cette séquence a souligné la vigilance portée à la transparence institutionnelle et à l'équilibre des rôles au sein de l'expérimentation rennaise.

En tant qu'enquêtrice, cette séance m'a offert un aperçu concret du fonctionnement du CLE. J'ai pu observer une gouvernance territorialisée, ouverte et multisectorielle, où les enjeux de l'emploi sont abordés à la fois comme une question collective et comme un levier d'émancipation individuelle. L'observation de cette plénière m'a permis de mieux comprendre comment se négocient, au plus près du terrain, les décisions qui structurent les trajectoires des personnes privées durablement d'emploi

**La Commission droit à l'emploi (02)** est l'instance qui, par délégation au centre communal d'action sociale (CCAS) à travers la coordinatrice du projet TZCLD sur le territoire, va « *étudier et faciliter les parcours d'emploi de chaque volontaire vers l'EBE ou hors EBE* »<sup>67</sup>.

---

<sup>67</sup> CLE Rennais. (2025). Charte d'engagement du CLE, Expérimentation TZCLD à Rennes

**La commission supplémentarité (03)** est l'instance qui par délégation du CLE va « *étudier et valider la supplémentarité des emplois créés par chaque nouvelle activité développée au sein de l'EBE. Elle a aussi pour rôle de repérer et signaler les opportunités pour l'emploi potentiel des volontaires TZCLD, d'appuyer la création d'activités économiques par l'EBE ou par des volontaires TZCLD* »<sup>68</sup>.

**Enfin, l'ingénierie de projet (04)** est composée d'une coordination de projet, portée par le CCAS, pilote du projet pour le CLE. Cette coordination s'appuie sur l'association blosne emploi solidarité travail (BEST) pour porter la mission de repérage des personnes privées durablement d'emploi et mobilisation des volontaires. Ainsi que toute autre mission qui paraîtra nécessaire au CLE, pour la bonne mise en œuvre du projet. La ou les direction.s d'entreprises à but d'emploi sont quant à elles responsables de créer les emplois supplémentaires nécessaires au territoire.

En somme, **l'équipe projet** se compose de : la coordinatrice de projet TZCLD, pilote du projet pour le CLE, la chargée de mission de l'association BEST et la co-direction actuelle de l'EBE.

### 1.3.1.3 La composition du CLE Rennais

Le comité local pour l'emploi (CLE) constitue l'un des piliers de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée. À Rennes, sa structuration repose sur une approche partenariale qui reflète la diversité des acteurs impliqués dans la lutte contre le chômage de longue durée à l'échelle locale. Le CLE rennais regroupe ainsi un ensemble d'acteurs répartis en sept collèges thématiques, chacun représentant un axe stratégique du ciblage/repérage des PPDE, de l'accompagnement et de leur insertion.

La composition de ces collèges est la suivante :

- **Collège « Tous »** : Ce collège regroupe des acteurs transversaux tels que la ville de Rennes, le CCAS ou encore l'association BEST, qui interviennent à différents niveaux dans le pilotage et la coordination de l'action sociale et territoriale.

---

<sup>68</sup> CLE Rennais. (2025). Charte d'engagement du CLE, Expérimentation TZCLD à Rennes

- **Collège « Accompagnement et formations »** : Il mobilise les structures spécialisées dans l'accompagnement professionnel et la formation des publics éloignés de l'emploi, telles que France travail, Kursus Formation, We Ker (anciennement les anciennes Missions Locales et CitésLab), C360, SNC (Solidarités Nouvelles face au Chômage) ou encore le CDAS.
- **Collège « Péri-emploi »** : Ce collège est dédié aux structures qui accompagnent les publics dans la levée des freins périphériques à l'emploi (logement, santé, mobilité, parentalité, garde d'enfants, etc.). On y retrouve le CDAS et l'ASFAD.
- **Collège « Aller-vers »** : Il regroupe les acteurs investis dans des démarches de repérage, de proximité et de mobilisation des publics. L'objectif est de favoriser le lien avec les personnes les plus éloignées de l'emploi. On y retrouve notamment (ASFAD, ATD Quart Monde, Au P'tit Blosneur, Pacte Civique ou BEST).
- **Collège « Employeurs »** : Il rassemble des structures privées ou publiques employeuses impliquées dans l'expérimentation ou intéressées par le projet, telles que Citédia, Tribord ou Linevia. C'est ici que s'inscrit par exemple Blosn'Up (EBE), entreprise qui embauche les PPDE éligibles et volontaires.
- **Collège « Développement économique et entrepreneurial »** : Ce collège est dédié aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, avec des structures telles que ADIS/Start'Air, ou Solidée (anciennement Pôle ESS d'Ille-et-Vilaine), qui contribuent à faire émerger de nouvelles activités non concurrentes du marché.
- **Collège « Financeurs »** : Enfin, ce collège regroupe les principaux partenaires institutionnels et financeurs publics, parmi lesquels figurent l'État (via la DDETS 35 et la Préfecture), le Département d'Ille-et-Vilaine ainsi que Rennes Métropole.

Cette configuration permet au CLE rennais de constituer un espace de coopération intersectorielle particulièrement riche, mobilisant à la fois les institutions publiques, les services publics de l'emploi (SPE), les structures de l'ESS, les associations de terrain et les personnes concernées, dont les PPDE volontaires et salariées elles-mêmes. En ce sens, le CLE incarne à

l'échelle locale l'ambition de l'expérimentation nationale TZCLD de construire une réponse collective et co-construite à l'exclusion durable de l'emploi.

Tableau 7 : Composition du CLE sur le territoire de Rennes

Collèges	Tous	Accompagnement et Formations	Péri-Emploi	Aller-vers	Employeurs	Développement économique et entrepreneurial	Financeurs
Structures	Ville de Rennes CCAS BEST PPDE Volontaires et Salariées	We Ker (ex-Missions Locales et Cités Lab) CCAS France travail C360 KURSUS Formation Solidarités Nouvelles Face au Chômage - SNC <sup>69</sup>	CDAS ASFAD	ATD Quart-Monde Au p'tit Blosneur Pacte Civique BEST	Blosn'Up (EBE) Citedia Tribord Linevia ASFAD ADIS/Start'Air	Solidée ( ex. pôle ESS d'Ille-et-Vilaine)	Etat-DDETS 35 Etat-Préfecture Département Ille-et-Vilaine Rennes Métropole

Source : d'après données locales

<sup>69</sup> La politique de la SNC est de s'investir sur les territoires où ils sont présents et où l'expérimentation se déploie

## Conclusion chapitre 1

Ce chapitre apporte des données de cadrage qui permettent de situer le territoire du Blosne, cadre local de mise en œuvre de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Nous avons ainsi mis en évidence plusieurs facteurs contextuels qui nous permettent de saisir dans quel environnement social et économique est implanté l'expérimentation TZCLD dans le contexte rennais :

- La précarité économique persistante et les niveaux de chômage élevés,
- Un faible niveau de qualification de la population active,
- Une présence significative de populations immigrées, étrangères, parfois confrontées à des barrières linguistiques ou administratives,
- Un sentiment d'insécurité et un taux de délinquance élevé,
- Un tissu économique local composé de petites activités peu qualifiées, mais aussi un potentiel économique inexploité.

Ces différents facteurs influent sur les conditions d'accès à l'emploi des habitants du quartier. Ils peuvent potentiellement exercer une influence sur les dispositions individuelles des personnes privées durablement d'emploi (PPDE) à s'engager dans un parcours d'insertion, et la manière dont les acteurs du territoire construisent collectivement des réponses aux besoins des personnes accompagnées.

Ce que nous avons vu dans ce chapitre, c'est aussi que le Blosne, malgré ses fragilités, est traversé par une forte dynamique locale. Il s'y déploie un écosystème d'acteurs engagés, institutionnels, associatifs, économiques qui participe à faire émerger un projet territorial d'insertion plus global. Nous avons pu le constater à travers la constitution du comité local pour l'emploi (CLE).

L'implantation de l'entreprise à but d'emploi Blosn'Up ne se fait donc pas en terrain neutre : elle s'enracine dans un milieu, un quartier déjà structuré par des formes de mobilisation et de coopération. Mais avant même d'intégrer l'EBE, les personnes éligibles à l'expérimentation TZCLD font l'objet d'un accompagnement en amont, visant à les repérer (aller-vers), les mobiliser, les remobiliser. Ce processus, au cœur de la logique d'exhaustivité du TZCLD, repose sur un travail de proximité, réalisé notamment par l'association BEST, implantée dans le quartier. Parce qu'elle agit au sein même du territoire, BEST ne se contente pas d'intervenir

sur les parcours individuels : elle opère dans et avec le milieu, en activant des leviers relationnels, sociaux et symboliques essentiels à la reconfiguration des trajectoires. Et elle mobilise les ressources du territoire pour accompagner au mieux les PPDE volontaires en liste d'attente.

C'est à cette phase d'accompagnement en amont de l'emploi que s'intéressera le chapitre suivant. Nous y analysons les pratiques d'accompagnement mises en œuvre par BEST, les modalités de repérage des publics, ainsi que les dispositifs intermédiaires d'inclusion proposés, dans une logique de co-construction du droit à l'emploi, située et territorialisée. Ceci en nous appuyant principalement sur des entretiens réalisés avec l'équipe chargée d'« aller-vers » les habitants du quartier, la chargée de mission au sein de l'association BEST, des PPDE volontaires en liste d'attente et des partenaires du CLE de Rennes.

## Chapitre 2 - Accompagner les PPDE dans des espaces d'apprenance en amont d'une sortie vers EBE ou hors EBE

### Introduction chapitre 2

Ce deuxième chapitre s'attache à comprendre et analyser la manière dont les personnes privées durablement d'emploi (PPDE) sont accompagnées dans des espaces d'apprenance en amont d'une sortie vers EBE ou hors EBE. Dans la continuité du cadre théorique et contextuel posé au chapitre précédent, il met en lumière l'importance des dispositifs de proximité et des dynamiques collectives qui favorisent la (re)mobilisation, la création de lien social et la préparation progressive à une insertion sociale et professionnelle durable.

Dans un premier temps, il présente l'association blosne emploi solidarité travail (BEST), structure incontournable de la mise en œuvre de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) à Rennes. À travers ses quatre missions : l'« aller-vers », la (re)mobilisation des volontaires, la coordination des parcours et la participation au pilotage territorial, l'association BEST agit comme une structure importante pour identifier, mobiliser et accompagner les PPDE volontaires. L'association s'appuie pour cela sur des initiatives concrètes comme les cafés chouquettes, véritables espaces conviviaux où s'entremêlent informations, échanges, ateliers pratiques et socialisation. Ces moments, loin d'être anecdotiques, s'affirment comme des lieux de remobilisation et d'émancipation, en particulier pour les personnes les plus éloignées de l'emploi et confrontées à des freins périphériques (illectronisme, garde d'enfants, isolement, contexte sécuritaire difficile du quartier du Blosne, etc.).

Le chapitre aborde ensuite la question de la co-construction des parcours avec les PPDE volontaires eux-mêmes, notamment à travers le dispositif du CAARE (cycle d'ateliers d'aide au retour à l'emploi). Ce cycle constitue une étape importante dans le parcours des PPDE volontaires dans la mesure où il permet de travailler à la fois la confiance en soi, les compétences transversales et la valorisation des savoir-faire, mais aussi la compréhension des droits et devoirs liés au travail. Il illustre une démarche qui refuse de « faire pour » les volontaires et privilégie au contraire le « faire avec », en tenant compte des aspirations, des freins et des besoins propres à chacun.

Le chapitre analyse également le rôle stratégique des espaces de coordination tels que la commission droit à l'emploi, instance opérationnelle CLE qui réunit divers acteurs de l'insertion et de l'emploi. Cette commission permet de construire, dans une logique partenariale, des parcours personnalisés et cohérents afin d'éviter les ruptures liées au trop-plein d'acteurs et à la complexité institutionnelle.

Enfin, ce chapitre met en évidence les obstacles rencontrés, notamment la densité d'acteurs qui fragilise parfois la lisibilité des parcours, mais aussi les leviers de coopération territoriale déployés pour y répondre. Les collaborations avec France travail, le PLIE, les référents RSA ou encore la Communauté 360 démontrent la volonté de lever les freins périphériques à l'emploi (santé, langue, mobilité, handicap, garde d'enfants, etc.) en amont d'une sortie vers EBE ou hors EBE, afin d'offrir aux volontaires des conditions favorables pour s'engager durablement dans l'emploi.

Ainsi, ce chapitre nous conduit à voir les espaces d'apprenance non seulement comme des lieux de formation ou d'acquisition de compétences, mais surtout comme des espaces de socialisation, d'émancipation et de co-construction, où l'accompagnement devient une œuvre collective et progressive inscrite dans le territoire.

## 2.1 Présentation de l'association en charge de l'accompagnement des PPDE volontaires

Au sein du territoire rennais, l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) est mise en œuvre en partenariat avec l'association blosne emploi solidarité travail (BEST). Il s'agit d'une « *association historiquement créée par les habitants et les partenaires du quartier impliqués dans l'expérimentation* »<sup>70</sup>. BEST est une association citoyenne qui a été créée en 2021 par les habitants du territoire et des personnes faisant partie de l'équipe projet territoires zéro chômeur de longue durée dès son émergence.

**Figure 5 : Les quatre missions pour la mise en œuvre du projet TZCLD par l'association BEST**



Sources : Construction personnelle sur base du compte-rendu CLE du 7 février 2025

Comme l'indique la figure 5, l'association BEST met en œuvre l'expérimentation TZCLD sur le quartier du Blosne, par le biais de quatre missions.

La première consiste à assurer l'« aller-vers ». Selon les propos de la chargée de mission (re)mobilisation des habitants, l'« aller-vers » consiste à « *identifier les personnes privées d'emploi et à faire en sorte que ces personnes-là viennent nous voir* »<sup>71</sup>. La deuxième mission est d'assurer la (re)mobilisation des volontaires en liste d'attente dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle. Cette phase de (re)mobilisation passe par plusieurs étapes qui ont évolué avec le temps. La troisième consiste en une phase de coordination de parcours mobilisant les différents acteurs économiques, de l'emploi, insertion, formation et solidarité sur le

<sup>70</sup> Extrait d'entretien avec la coordinatrice du projet TZCLD

<sup>71</sup> Extrait d'entretien avec la chargée de mission mobilisation des habitants

territoire. Des espaces et des activités ont été mises en place afin de permettre ces temps de coordination. La quatrième mission de l'association BEST est celle de participer aux instances du CLE afin de contribuer au pilotage de l'expérimentation au côté de la coordinatrice du projet TZCLD.

A travers ses quatre grandes missions, l'association BEST agit comme un acteur pivot de la mise en œuvre territoriale de l'expérimentation TZCLD au Blosne, en mobilisant à la fois les habitants, les partenaires institutionnels et les structures d'insertion.

Parmi les actions concrètes portées dans le cadre de ses missions, l'association BEST a mis en place plusieurs dispositifs d'accompagnement et de (re)mobilisation des personnes privées durablement d'emploi qui se déploient au sein d'espaces collectifs ouverts et conviviaux.

C'est dans ce cadre qu'ont émergé les démarches d'« aller-vers », les réunions collectives hebdomadaires, appelées « café chouquettes » et les programmes spécifiques pour co-construire le parcours des PPDE, appelés cycle d'ateliers d'aides au retour à l'emploi (CAARE). Ces initiatives constituent des étapes du parcours d'accompagnement proposé aux PPDE volontaires. Ces temps d'échange illustrent à la fois la dynamique de proximité instaurée par BEST et la volonté de faire de l'inclusion un processus ancré dans la réalité sociale du quartier.

## **2.2 Des espaces d'inclusion, de lien social et d'émancipation dans l'accompagnement des PPDE volontaires au sein d'un QPV dans le cadre de l'expérimentation TZCLD**

Afin d'accompagner les PPDE volontaires dans leur parcours d'insertion, différents espaces collectifs ont été conçus et mis en place pour accompagner les PPDE dans leur parcours d'insertion et réinsertion sociale et professionnelle.

### **2.2.1 Des espaces de (re)mobilisation des PPDE volontaires : le bouche à oreille, réunions d'informations collectives et (re)sociabilisation**

Dès l'implantation de l'expérimentation TZCLD sur le territoire, le bouche à oreille a été le mode d'informations le plus répandu. Lors des prémices du projet sur le territoire situé en QPV, l'expérimentation reposait sur :

*« une démarche de proximité et sur l'engagement de plusieurs types d'acteurs : la chargée de mission ( distribution de tracts, participation à des événements de quartier, forums pour présenter le projet, etc.), des PPDE volontaires qui, au fil de leur propre engagement dans le projet deviennent à leur tour des relais*

*d'information, et les partenaires de l'expérimentation sur le territoire (structure d'insertion, acteurs de l'emploi) qui orientent les personnes éloignées de l'emploi vers l'expérimentation »<sup>72</sup>.*

Au fur et à mesure que l'expérimentation a évolué sur le territoire, les pratiques d'« aller-vers » ont évolué vers une structuration de temps collectifs, en complément du bouche à oreille. Chaque lundi matin sont organisées des réunions d'informations collectives à la Maison du Projet, un lieu situé sur le territoire d'expérimentation mis à disposition par la municipalité.

**Figure 6 : Photo de la Maison du Projet \_ siège de l'association BEST**



Source : Maison du Projet située au sein du QPV Le Blosne.  
Photo prise lors d'un temps d'observation du terrain de recherche

La Maison du Projet du Blosne est un lieu emblématique pour les habitants du quartier dans la mesure où ce lieu a été construit pour « *accueillir, informer, réunir, se concerter et co-construire* »<sup>73</sup> avec les habitants en les rendant acteurs du changement au sein du quartier. C'est dans cet espace qu'ont lieu les réunions d'informations collectives à destination des PPDE volontaires et futurs PPDE volontaires.

Une fois que les personnes intéressées par le projet TZCLD sont identifiées, elles se rendent sur ces lieux de réunions pour assister à un temps de présentation autour du projet. Ces temps sont également l'occasion de permettre à des nouveaux PPDE d'intégrer le projet. Dans ce sens, la chargée de mission mobilisation des PPDE volontaires affirme ce qui suit :

<sup>72</sup> Nzuzi, S., & Glémain, P. (2025). Monographie territoriale du territoire de Rennes. 63 p. Céreq.

<sup>73</sup> Maison du Projet : Quartier le Blosne. Site : <https://metropole.rennes.fr/votre-quartier/quartier-le-blosne/>

*« Une fois qu'on a identifié les personnes, elles vont venir nous voir et on va les inscrire, enfin si elles répondent aux trois critères demandés<sup>74</sup>, on va les inscrire comme volontaires. Donc c'est à ce moment-là qu'ils passent du statut d'habitant à celui de volontaire du projet territoires zéro chômeur à longue durée »<sup>75</sup>*

Il est important de préciser qu'avant que les PPDE deviennent volontaires, elles passent d'abord par un entretien de recensement des compétences qui a pour objectif d'identifier les compétences, aspirations de ces PPDE afin de mieux assurer leur accompagnement. Une fois cet entretien réalisé et que les volontaires répondent aux critères d'éligibilité, ces derniers deviennent volontaires.

Les temps d'informations collectives de présentation du projet TZCLD sont des moments conviviaux au cours desquels se déroulent différentes présentations, ainsi que des ateliers thématiques. Cette étape de mobilisation des habitants se déroule sous un format de réunion dénommé par l'ensemble des parties prenantes : « café chouquettes ».

Ces cafés chouquettes sont des temps au cours desquels les PPDE volontaires se réunissent et peuvent bénéficier de plusieurs activités telles que :

- La présentation du projet territoires zéro chômeur longue durée
- La présentation par des partenaires d'insertion sur le territoire de leur entreprise dans l'objectif d'informer les PPDE volontaires des différentes possibilités d'insertion ou de services existants sur le territoire.

L'extrait suivant apporte des éléments complémentaires sur ce qui se passe concrètement lors de ces cafés chouquettes :

*« Et donc tous les lundis matin, sauf exception, on est là et on propose différents ateliers, je dirais. Ça peut être des présentations d'entreprises ordinaires, soit des structures d'insertion par l'activité économique. On fait intervenir des associations*

---

<sup>74</sup> Critère d'éligibilité pour être volontaire et pour être embauché au sein d'une EBE : « Dans le cadre de l'expérimentation, peuvent être embauchées par les entreprises de l'économie sociale et solidaire mentionnées au II les personnes volontaires privées durablement d'emploi depuis au moins un an malgré l'accomplissement d'actes positifs de recherche d'emploi et domiciliées depuis au moins six mois dans l'un des territoires participant à l'expérimentation ». (Art 9. VI – Loi 2020 – 1577) ; Le volontariat, être en situation privation durable d'emploi, demandeurs d'emploi, ...

<sup>75</sup> Extrait d'entretien avec la chargée de mission mobilisation des habitants

*pour faire découvrir les services du quartier. Donc on est plutôt axé évidemment péri-emploi, donc ça va être des assos qui gèrent le mode de garde des enfants, qui font de la formation numérique par exemple. Accès aux droits aussi, c'est un atelier qu'on essaie de refaire assez fréquemment parce qu'il y a de vrais besoins. Donc ça c'est les lundis matin, là par exemple on est aussi en train de mettre en place des ateliers recherche d'emploi. En fait on n'a pas mal de volontaires qui sont dans l'illectronisme. Et donc du coup voilà, elles n'utilisent pas les plateformes de l'emploi. C'est que vraiment la majorité des offres d'emploi passent par les plateformes numériques. Donc on essaie un peu de les sensibiliser à ça. Donc ça c'est pour les lundis matin »<sup>76</sup>*

Comme évoqué par la chargée de mission mobilisation des habitants, les cafés chouquettes sont des temps où les PPDE reçoivent des informations sur le projet TZCLD, mais aussi sur les ressources présentes sur le territoire et qui sont destinées à les aider dans leur parcours d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle. En outre, ces cafés chouquettes sont aussi des espaces qui permettent aux PPDE qui sont en situation d'illectronisme d'avoir accès à des ateliers pour lever ce frein d'accès à l'emploi. L'illectronisme peut être défini comme la difficulté, voire l'incapacité, à utiliser les appareils numériques mais aussi les outils informatiques à la suite d'un manque de connaissances à propos de leur fonctionnement. Ceci peut constituer un frein à l'emploi dans la mesure où les offres d'emploi sont pour la plupart accessibles via des outils numériques. Afin de résoudre cette difficulté rencontrée par les PPDE volontaires, les cafés chouquettes, par la mise en place d'ateliers sur le numérique permettent à certaines PPDE volontaires de voir ce frein à l'emploi être écarté.

Outre le fait que ces cafés chouquettes soient des espaces de recueil d'informations pour les PPDE volontaires, ces espaces jouent un rôle majeur dans le parcours d'insertion des PPDE volontaires. Comme nous avons pu le voir précédemment en présentant le contexte socio-démographique, social, économique et environnemental dans lequel est implanté l'expérimentation, nous avons pu voir que les personnes privées durablement d'emploi évoluent dans un milieu dont les caractéristiques sont très spécifiques.

---

<sup>76</sup> Extrait d'entretien avec la chargée de mission mobilisation des habitants

Le territoire du Blosne, dans lequel s'ancre l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), présente un ensemble de caractéristiques socio-démographiques qui génèrent des freins structurels dans le parcours des personnes privées durablement d'emploi (PPDE) déjà lorsqu'ils sont encore volontaires en liste d'attente. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédemment, le quartier du Blosne est marqué par un contexte d'insécurité et de délinquance particulièrement élevé, avec « *un taux de vols qui s'élève à 41 % et de trafics de stupéfiants qui s'élève à 28 %* »<sup>77</sup> largement supérieur à la moyenne rennaise. Ce climat anxigène et d'insécurité ne se limite pas seulement à une crainte ponctuelle et passagère : il s'installe comme une toile constante, qui génère du stress, de la méfiance et un sentiment accru de vulnérabilité chez les PPDE volontaires. Dans ce contexte, les habitants du quartier, en particulier les PPDE volontaires peuvent se sentir en totale insécurité, notamment dans leurs déplacements de proximité, ce qui peut avoir pour conséquence de restreindre leur mobilité physique et sociale. Dans cet environnement, se rendre dans une structure institutionnelle qu'elle soit perçue comme « officielle », « administrative » ou simplement extérieure au quartier peut être perçu comme une prise de risque, voire comme une intrusion dans un espace jugé inconnu, potentiellement intimidant ou stigmatisant. Le climat du Blosne favorise un repli sur soi, et l'anxiété engendrée par l'environnement peut nourrir une forme de méfiance généralisée vis-à-vis de toute initiative venant de l'extérieur, même bienveillante.

Ainsi, les PPDE peuvent hésiter à franchir la porte des dispositifs d'insertion, non pas uniquement par manque d'intérêt ou de motivation, mais parce que leur réalité quotidienne les place dans une posture de survie émotionnelle où toute démarche nouvelle ou inconnue suscite de l'appréhension, voire de la défiance. Ce frein psychologique est souvent sous-estimé, alors qu'il joue un rôle dans leur capacité à s'engager dans un parcours d'accompagnement d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle. Dans ce contexte, même des expérimentations aussi ouvertes et inclusives que celles portées par l'expérimentation TZCLD peuvent paraître inaccessibles, car le climat anxigène du quartier renforce la barrière mentale entre les habitants et les structures d'insertion. En outre, ce climat anxigène peut devenir un frein à l'engagement des PPDE volontaires et futures PPDE volontaires, et peut ralentir le processus d'accompagnement pour un retour vers l'emploi.

---

<sup>77</sup> Cf. figure 2 (p.72)

Au sein du QPV le Blosne, nous avons vu dans les chapitres précédents que le niveau d'étude est particulièrement bas dans le quartier du Blosne et cela représente un autre facteur limitant : « 65 % des habitants ont un niveau inférieur au bac, et 15 % des jeunes de 18 à 24 ans sont sortis du système scolaire avec au mieux un brevet, sans être en formation »<sup>78</sup>. Cette réalité contribue à un sentiment d'inadéquation avec les attentes du marché du travail classique qui repose tout de même sur un système qui valorise avant tout les diplômés, mais aussi à une perte de confiance dans ses propres capacités. Pour beaucoup, le diplôme est perçu comme un obstacle infranchissable à l'emploi, ce qui nourrit un sentiment d'exclusion renforcé.

La forte présence de populations immigrées et étrangères (21 % au Blosne)<sup>79</sup> amène des problématiques spécifiques, notamment des difficultés éventuelles à maîtriser la langue française, ce qui rend plus difficile l'accès à l'information, aux droits, et à la compréhension des dispositifs d'insertion. Cela accentue l'isolement et la précarité, et entrave la mobilisation des PPDE dans des parcours d'emploi accompagnés.

Par ailleurs, le quartier est composé d'une majorité de femmes, dont certaines sont mères isolées, confrontées à des responsabilités familiales pesantes, et souvent éloignées de l'emploi depuis plusieurs années. Le cumul des contraintes (temps, mobilité, garde d'enfants, etc.) rend leur accès aux dispositifs d'insertion encore plus complexe.

Face à cette accumulation de freins, les cafés chouquettes apparaissent comme des espaces de respiration, de reconstruction et de lien. Ils jouent un rôle central dans la remobilisation des PPDE volontaires. Ces cafés, qui se tiennent chaque lundi matin, sont comme l'a mentionné la coordinatrice de projet, des « rendez-vous informels, mais où chaque partenaire peut venir présenter sa structure pour l'humaniser, pour faciliter le passage de cette fameuse porte qui est quelquefois si difficile à passer. Sortir les personnes de l'isolement, c'est souvent quelque chose que nous répète les PPDE volontaires »<sup>80</sup>.

Ces cafés chouquettes permettent aux PPDE de sortir de l'isolement, de reprendre confiance en elles et en leurs capacités, de rencontrer d'autres habitants, mais aussi de s'approprier leur quartier comme un espace d'opportunités. Ils créent un environnement favorable à

<sup>78</sup> Cf. point 1.1.1.3 Un faible niveau d'études chez les habitants du QPV le Blosne, p.70

<sup>79</sup> Cf. point 1.1.1.2 Une présence majoritaire de la population immigrée et étrangère au sein du quartier le Blosne, p. 69

<sup>80</sup> Extrait d'entretien avec la coordinatrice du projet TZCLD

l'apprentissage et permettent aux PPDE de trouver un espace rassurant, non stigmatisant et qui favorise le partage et l'écoute. Les témoignages des PPDE volontaires montrent à quel point ces temps sont structurants :

*« Du coup, pour moi, franchement, les lundis chouquettes, c'est une manière de rencontrer des personnes que je ne connaissais même pas. Bien que nous soyons dans le même quartier. Mais surtout pour moi, qui est vraiment nouvelle dans le quartier, ça fait juste un an. Je pense que c'est une occasion pour moi de découvrir de nouvelles personnes. Et ensuite, on partage pas mal d'informations, franchement. Soit sur les offres d'emploi, soit des formations. La chose qui est vraiment intéressante, est que la chargée de mission de l'association BEST fait venir des entreprises, des centres de formation. Du coup, elle nous met, en fait, dans le milieu de travail ou de formation pour les personnes qui veulent vraiment faire une formation ou les personnes qui veulent directement aller dans le milieu du travail, en fait. Voilà »<sup>81</sup> Volontaire 1.*

Ces moments sont bien plus que des espaces d'information : ils créent les conditions d'un réengagement progressif dans la vie sociale et professionnelle, notamment pour les femmes mères et isolés qui sont très éloignées de l'emploi du fait des charges familiales et des freins périphériques tels que les difficultés de garde d'enfants, les horaires de travail incompatible avec la gestion de la famille.

En effet, des ajustements d'horaires peuvent être envisagés afin de permettre aux mères de famille d'assister aux réunions d'information ainsi qu'aux permanences hebdomadaires organisées chaque lundi par la chargée de mission de l'association BEST. Par ailleurs, les mères bénéficient, lors des cafés chouquettes, d'informations précieuses concernant les structures susceptibles de les aider à trouver des solutions de garde d'enfants.

Cette attention particulière portée aux contraintes familiales est confirmée par les propos d'une volontaire :

*« Par exemple ici pour les mamans qui doivent laisser les enfants à l'école souvent, elles disent qu'on ne travaille pas parce qu'on a des enfants, tout ça. Mais ici le*

---

<sup>81</sup> Extrait d'entretien avec volontaire 1

*lundi, il y a beaucoup de renseignements sur ça. Oui, justement sur l'accompagnement des mamans. Il y a beaucoup de choses qui sont mises en place par rapport à ça ici. Il y a des structures qui viennent en parler et qui donnent des idées pour la garde d'enfants. Mais par rapport aux horaires et tout ça, souvent les mamans disent qu'on ne peut pas à cause des enfants. Et en fait, la chargée de mission, elle arrive toujours à trouver quelque chose en fait. Elle trouve toujours des solutions pour proposer d'autres horaires pour aider les mamans à être là »<sup>82</sup>*

Volontaire 2.

Par ailleurs, le fait que les structures d'emploi et d'insertion se présentent aux cafés chouquettes de manière accessible favorise un contact direct et démystifie les dispositifs, réduisant la distance institutionnelle souvent ressentie.

Pour certaines personnes privées durablement d'emploi (PPDE) volontaires, participer aux réunions d'informations autour du projet (café chouquettes) sont des moments de socialisation. Ces temps permettent aux PPDE volontaires de rencontrer de nouvelles personnes et de créer des liens sociaux. *« Le Café Chouquette, c'est mon moment de la semaine où je vais rencontrer du monde. J'en ai besoin, ça structure ma semaine »<sup>83</sup>.*

Enfin, ces cafés sont également des espaces de co-construction : on y élabore des projets, des événements (comme la grève du chômage du 7 novembre 2024)<sup>84</sup>, et les PPDE y trouvent une place d'acteurs, pas simplement de bénéficiaires. Cela participe à une revalorisation de leur image d'eux-mêmes et de leur pouvoir d'agir. (Cf. Encadré 4).

*« Les cafés chouquettes [...] c'est aussi dans ces espaces où on va coconstruire avec les volontaires les événements, comme la grève du chômage du 7 novembre 2024, ces événements sont complètement organisés et animés par les volontaires et*

---

<sup>82</sup> Extrait d'entretien avec volontaire 2

<sup>83</sup> Extrait d'entretien avec volontaire 3

<sup>84</sup> La grève du chômage, organisée chaque 7 novembre depuis 2015 dans le cadre de l'expérimentation *territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD)*, constitue un événement symbolique visant à rendre visible la privation durable d'emploi et à affirmer le droit à l'emploi comme droit fondamental. Cette mobilisation réunit les territoires engagés dans la démarche ainsi que les personnes privées durablement d'emploi, invitées à « faire grève du chômage » en démontrant, à travers diverses activités utiles (réemploi, entretien d'espaces verts, couture, cuisine, etc.), leur volonté de travailler et leur capacité à contribuer à la vie collective. Elle illustre ainsi la pertinence de l'expérimentation TZCLD en tant qu'outil de lutte contre l'exclusion professionnelle et sociale. Association. La grève du chômage du 7 novembre 2024. Site : <https://www.tzclld.fr/greve-du-chomage-2024-le-programme-des-territoires/>, consulté en juin 2025

*les salariés de l'EBE du Territoire. C'est un espace où aussi, comme les habitants se rencontrent, en fait, ils se rendent compte qu'ils ne sont pas tout seuls dans ces situations. Il y a de véritables groupes d'entraide, de nouvelles amitiés qui se créent. Et ça aussi, ça participe énormément à la sortie de l'isolement et à la motivation dans ce parcours d'emploi qui peut être parfois difficile à gravir. Donc là, on est bien sur des activités de remobilisation »<sup>85</sup>*

#### **Encadré 4 - Observation CLE du 7 février 2025 : prise de parole d'une volontaire**

Lors de notre observation du comité local pour l'emploi (CLE) du 7 février 2025, un moment particulièrement marquant s'est déroulé après l'intervention de la chargée de mission mobilisation des habitants. Celle-ci a invité deux personnes privées durablement d'emploi (PPDE) volontaires à témoigner devant l'ensemble des partenaires réunis, dont la co-direction de l'EBE Blosn'Up et divers acteurs impliqués dans l'expérimentation TZCLD sur le territoire. La salle comptait alors 27 participants. Il y avait une ambiance agréable, solennelle et attentive.

Nous allons ici faire part d'une prise de parole d'une volontaire lors de cette réunion du CLE :

La volontaire qui s'est exprimée est installée dans le quartier depuis quinze ans et figure en liste d'attente depuis quelques mois, elle a pris la parole avec une grande sincérité. Elle a particulièrement insisté sur l'importance des cafés chouquettes, qu'elle identifie comme des espaces de rencontre, de soutien et de reconstruction de soi :

*« Les cafés chouquettes ça nous a apporté beaucoup de choses, parce que ça nous permet de sortir de chez soi, de rencontrer des personnes qu'on n'avait jamais rencontrées avant. Et s'informer de beaucoup de choses qu'on ne savait pas avant. Ce qui est beaucoup plus important encore quand tu sors de chez toi le matin, tu sais que tu vas rencontrer des gens et tu vas retrouver un sourire que tu avais perdu et tu vas reprendre confiance en toi. Moi les cafés chouquettes m'ont permis d'apprendre à prendre la parole devant deux ou trois*

---

<sup>85</sup> Extrait d'entretien avec la coordinatrice du projet TZCLD

*personnes. Là on est plus que deux ou trois. Avant je ne pouvais même pas parler devant une personne et grâce au café chouquette, j'ai beaucoup plus confiance en moi et même si je ne parle pas un trop beau français, l'essentiel on peut me comprendre. Et les cafés chouquettes, ça m'a permis aussi de prendre confiance en moi en tant que mère et de me dire en moi-même que je ne suis pas seule et que je suis accompagnée ici. Et il ne faut pas que je m'enferme chez moi et que je me dise, je ne fais rien, je ne sais rien. Au café chouquette, on a des informations sur des structures qu'on ne connaissait pas avant. Et les cafés chouquettes nous ont permis de prendre le courage d'aller -vers ces structures*  
» Prise de parole d'une volontaire lors du CLE du 7 février 2025.

Ce témoignage met en évidence plusieurs dimensions essentielles. D'une part, il souligne le rôle des cafés chouquettes comme espaces d'apprenance informels : ils permettent non seulement l'acquisition d'informations pratiques sur les structures locales, mais aussi le développement de compétences sociales, telles que la prise de parole et la confiance en soi. D'autre part, il illustre la fonction de ces temps collectifs dans la reconstruction identitaire et sociale des volontaires : sortir de l'isolement, retrouver une estime de soi, et se reconnaître comme mère et citoyenne active.

Au-delà de ces effets individuels, cette expérience témoigne d'un véritable renforcement du pouvoir d'agir des personnes privées durablement d'emploi. En s'appropriant des espaces de parole et en accédant à de nouvelles ressources, les volontaires ne se contentent pas de bénéficier d'un accompagnement : ils développent leur capacité à agir sur leur propre trajectoire et à influencer, même modestement, l'organisation collective dont ils font partie.

Cette séquence d'observation confirme ainsi que les personnes privées durablement d'emploi (PPDE) volontaires ne sont pas de simples bénéficiaires, mais bien de véritables actrices du projet, capables de prendre la parole en public, de partager leur expérience et de contribuer à la dynamique collective du CLE. Cet espace qu'est le CLE permet des interactions en groupe et (re)socialise les PPDE avec un futur travail dans un collectif.

Finalement, les cafés chouquettes, en plus de constituer des espaces d'information et de lien social, jouent un rôle dans la (re)mobilisation des PPDE volontaires en leur offrant un cadre

sécurisant et accessible. Ils marquent souvent la première étape vers une reprise de confiance, de socialisation et d'engagement dans un parcours d'insertion.

Mais au-delà de cette phase de remobilisation initiale, l'expérimentation TZCLD Rennais propose également des dispositifs plus structurés visant à co-construire, avec les volontaires, un véritable parcours vers l'emploi ou la formation. C'est dans cette logique que s'inscrit le cycle d'ateliers d'aide au retour à l'emploi (CAARE), qui constitue une étape importante dans l'accompagnement individualisé des PPDE Volontaires.

### 2.2.2 Des espaces de co-construction de parcours des PPDE Volontaires : la mobilisation des ressources territoriales

En plus des Cafés chouquettes évoqués précédemment, l'association BEST anime également le cycle d'ateliers d'aide au retour à l'emploi, autrement appelé « le CAARE ». Il s'agit d'une étape incontournable du parcours des PPDE volontaires. Lors de notre entretien avec la chargée de mission mobilisation des PPDE volontaires, cette dernière nous a expliqué en détail ce qu'est le CAARE.

Selon ses propos, le CAARE est un :

*« Cycle d'ateliers qui dure deux mois, à raison d'une demi-journée par semaine. Et en fait il va y avoir différents ateliers autour de différents thèmes. Une partie des ateliers est vraiment autour du projet. Donc ça peut être projet professionnel, mais aussi projet de bénévolat. Ça dépend des volontaires. Il y a des volontaires qui sont presque prêts à retravailler. Tu en as d'autres qui ne sont pas du tout prêts. Dans ces cas-là, ça va plus être des projets de formation ou bénévolat. Ça va être beaucoup d'ateliers autour de la confiance en soi. Gestion des conflits en entreprise. Donc communication non-violente. Gestion des situations stressantes. Et les ateliers numériques sur la recherche d'emploi. Donc en plus de ce que j'ai expliqué tout à l'heure. C'est vraiment spécifique parce qu'en fait dans ces CAARE, ce n'est pas tous les volontaires. C'est douze volontaires maximums. Donc c'est vraiment un accompagnement qui est un peu plus rapproché. Moi ça me permet aussi de voir les volontaires de façon un peu plus intensément. Donc c'est vraiment un accompagnement qui est un peu plus rapproché. Parce que quand ils viennent*

*aux permanences des lundis, c'est ouvert à tous, et donc il peut très vite y avoir beaucoup de monde. Donc voilà pour le CAARE »<sup>86</sup>*

Durant le CAARE, différents intervenants y participent et animent des ateliers pour construire la confiance en soi, se (re)connecter avec ses compétences, pour apprendre à valoriser ses compétences, pour comprendre ce qu'est le droit du travail et au travail (*fiche de paie, RSA si je rentre en EBE, gestion du budget familial*), savoir lire-écrire et compter.

*« On a un autre parcours qui va avoir lieu quatre fois dans l'année qui s'appelle le cycle d'ateliers d'aide au retour à l'emploi. On a différents intervenants qui participent autour d'ateliers pour construire la confiance en soi, pour se reconnecter avec ses compétences, pour les valoriser. Là, on va avoir un nouvel atelier. On espère travailler aussi sur c'est quoi mon contrat de travail ? C'est quoi ma fiche de salaire ? C'est quoi mon droit au congé ? Parce qu'on se rend compte que les personnes ne sont plus du tout au courant de ces choses qui sont importantes quand on retourne à l'emploi. Autour des droits, aujourd'hui je suis au RSA, demain je vais travailler. Tant d'heures, à quoi je vais avoir le droit ? Qu'est-ce qu'il y a d'impact que ça va avoir sur mes allocations ? À quels acteurs je m'adresse pour pouvoir anticiper ces changements ? On va travailler avec Crésus aussi sur la gestion du budget familial. On va travailler avec un grand nombre d'acteurs. Et on va effectivement réorienter en fonction des besoins particuliers de chaque volontaire, vers aussi les formations qui sont financées et mises en place par la région, par différents acteurs de formation comme le CLPS ou prisme, notamment autour des parcours clés »<sup>87</sup>*

Cet extrait nous montre également que certaines personnes privées durablement d'emploi (PPDE) volontaires n'ont parfois aucune connaissance des ressources dont ils peuvent avoir accès sur le territoire du Blosne. Notamment en ce qui concerne les dispositifs d'insertion, les informations sur les différents droits liés au travail, etc. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait que l'environnement étant anxiogène, le repli sur soi a empêché certaines de ces personnes

---

<sup>86</sup> Extrait d'entretien avec la chargée de mission mobilisation des habitants

<sup>87</sup> Extrait d'entretien avec la coordinatrice du projet TZCLD

privées durablement d'emploi (PPDE) à s'ouvrir au monde et à mobiliser les ressources du territoire pour accéder à un emploi durable.

Le parcours mis en place grâce au CAARE est aussi l'occasion de mettre en place un apprentissage du français, de la lecture, etc. Dans ce sens, la coordinatrice en charge du projet explique ce qui suit :

*« Pour certaines personnes, il est nécessaire de reprendre les bases de la lecture, de l'écriture, de compter. Pour d'autres personnes, la problématique va être le français, avec un parcours de français langue étrangère (FLE) qui va être nécessaire pour faciliter son projet d'emploi. Tout ça, évidemment, toujours en lien avec leurs désirs et ce qu'ils nous ont annoncé en début de parcours et qui peut changer tout au long du parcours. Mais du coup, on travaille bien en réseau et c'est ce réseau de partenaires qui va nous permettre d'atteindre l'objectif final de chaque personne, retrouver un emploi digne dans un secteur qu'ils souhaitent développer »<sup>88</sup>*

Là encore nous observons une logique de coordination qui s'appuie sur un fonctionnement en réseau avec les partenaires de l'emploi sur le territoire toujours dans l'objectif d'assurer un parcours adéquat aux PPDE volontaires, c'est-à-dire en amont d'une sortie vers EBE ou hors EBE. Un parcours qui tient compte des désirs des PPDE. De surcroît, il y a ici l'idée d'un bien commun partagé. C'est-à-dire que les différentes structures qui interviennent dans la coordination de parcours des PPDE acceptent le principe qu'elles sont « copropriétaires d'un problème commun ». Cette posture est la base de leur coopération. A l'inverse, si chaque structure défend son pré-carré, la collaboration devient plus difficile et la coordination impossible.

Cette coordination, qui se co-construit avec les PPDE volontaires en liste d'attente et les acteurs du territoire, témoigne de la volonté de l'équipe en charge du projet de veiller à co-construire le parcours d'accompagnement des PPDE non pour les PPDE mais avec les PPDE eux-mêmes. Ceci contribue à les rendre acteur de leur parcours d'insertion (pouvoir d'agir). En effet, l'association BEST dans ses missions s'occupe de la gestion des relations partenariales. Les

---

<sup>88</sup> Extrait d'entretien avec la coordinatrice du projet TZCLD

différents partenariats envisagés ont pour objectif d’orienter les volontaires vers les structures adéquates en cas de sortie vers EBE ou hors EBE. En outre, l’objectif de l’association est de permettre une mise en relation entre les PPDE volontaires en liste d’attente et les potentiels futurs employeurs sortie hors EBE.

*« Autre mission de l’association, c’est tout ce qui est pilotage de l’association. Donc ça va être préparer les conseils d’administration, ça va être rechercher des financements, gérer les relations partenariales. Et dans les relations partenariales, il y a tout l’aspect aussi [...] Donc il y a une partie des volontaires qui va rentrer en EBE. Mais tout le monde ne peut pas rentrer en EBE et tout le monde ne veut pas rentrer en EBE. Il y a des volontaires qui n’ont pas du tout de profils EBE. Et du coup, on a commencé, et on va continuer en 2025, à développer des partenariats avec d’autres entreprises. Donc le but, c’est à la fois d’orienter les volontaires vers ces entreprises-là, mais aussi de faire en sorte que les structures qui emploient, donc les recruteurs, viennent dans nos différents CLE, dans les commissions de droits à l’emploi, pour qu’il y ait vraiment une cohérence dans les parcours des volontaires. Donc voilà, créer des parcours sans couture »<sup>89</sup>*

Selon les propos de la chargée de mission mobilisation des habitants, les partenariats contractés pour accompagner les PPDE volontaires sont choisis minutieusement dans le but de s’assurer que ce qui est proposé répond aux besoins des PPDE en ce qui concerne les conditions de travail. Elle évoque ce qui suit :

*« On ne fait pas de partenariats avec n’importe quelle entreprise, le but c’est que ce soit des entreprises qui proposent des conditions adéquates, [...], Par exemple, on a beaucoup de mamans qui ne peuvent pas travailler la nuit, on ne va pas forcément aller démarcher une entreprise qui propose du travail la nuit. Enfin, ce n’est pas du tout cohérent quoi. Donc voilà, il y a un travail sur la qualité aussi des entreprises avec qui on fait des partenariats »<sup>90</sup>*

---

<sup>89</sup> Extrait d’entretien avec la chargée de mission mobilisation des habitants

<sup>90</sup> Extrait d’entretien avec la chargée de mission mobilisation des habitants

### 2.2.2.1 L'impact de la mise en place du CAARE dans le parcours des PPDE volontaires

Dans un contexte où les PPDE volontaires évoluent au sein d'un environnement spécifique qui a de l'impact sur leur parcours d'insertion, la mise en place du CAARE est venue comme une réponse à de nombreuses difficultés et freins périphériques à l'emploi auxquels sont confrontés les PPDE volontaires. Lors de notre enquête de terrain, nous avons eu l'occasion d'échanger avec certaines des personnes privées durablement d'emploi (PPDE) sur l'impact du dispositif CAARE dans leur parcours d'insertion. Ces derniers ont évoqué plusieurs éléments que nous évoquons ci-après.

#### 2.2.2.1.1 La mise en lien avec des structures d'accompagnement dans le parcours d'insertion

Pour certaines personnes privées durablement d'emploi (PPDE) que nous avons interviewées, le fait de prendre part au CAARE a eu plusieurs effets positifs. Une volontaire évoque ce qui suit concernant l'apport du CAARE dans son parcours de volontaire :

*« J'ai assisté deux fois au CAARE. J'ai tellement apprécié le parcours du CAARE. J'ai vraiment appris pas mal de choses. Par exemple, j'ai appris qu'en fait, j'avais des compétences, et je me suis rendu compte de ces compétences. Du coup, c'est grâce au CAARE, je me suis vraiment découverte, en fait. Et aussi, j'ai pu, en fait, rencontrer le PLIE<sup>91</sup>. Du coup, là, je suis suivie par le PLIE. J'ai envie, en fait, de me diriger vers la médiation numérique. Auparavant, je n'avais jamais entendu parler du PLIE. Du coup, grâce au projet, je me suis vraiment rendu compte que ça existait. Et du coup, franchement, j'étais vraiment suivie par le PLIE, pour l'instant. Du coup, je participe à pas mal de forums grâce au PLIE. J'ai pu, en fait, participer à une formation de codage. Et en ce moment, là aussi, pour ce mois-ci, j'ai participé aussi à un forum du numérique. Voilà. Et j'ai contacté pas mal d'associations pour faire une reconversion en médiation numérique »<sup>92</sup>*

Par cet extrait, nous nous apercevons que la participation au dispositif CAARE a permis à cette volontaire de :

---

<sup>91</sup> PLIE de Rennes Métropole. Site <https://economie.metropole.rennes.fr/plan-local-pour-linsertion-et-lemploi/>, consulté en juillet 2025

<sup>92</sup> Extrait d'entretien avec volontaire 1

- Prendre conscience de ses compétences
- De bénéficier d'une aide dans sa recherche d'emploi à travers la mise en relation avec des structures pouvant l'accompagner dans la réalisation de son projet professionnel. A titre d'exemple, elle évoque l'accompagnement du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), qui créé en 1993 à Rennes, est « *dispositif qui permet la mise en œuvre d'un accompagnement régulier, réactif et individualisé, sans limite de durée, pour un retour à l'emploi durable* »<sup>93</sup>.

L'accompagnement dont la volontaire a eu accès lui a permis de s'orienter vers la médiation numérique.

#### 2.2.2.1.2 Le CAARE, un dispositif permettant l'acquisition de compétences transversales

Le parcours tel que le CAARE est un parcours qui permet aux volontaires de progresser et d'évoluer. C'est un temps d'acquisition de compétences transversales.

*« Par exemple, le CAARE c'est vraiment une étape de tremplin vers l'emploi parce que, en fait, ça prend un temps fou, quoi. C'est un boulot dingue d'organiser un truc comme ça et on ne peut pas vraiment le valoriser et je suis d'accord avec toi. Parfois, même, par exemple, là, le FLE, dans les possibilités qu'on a sur notre XP, ce serait en formation de plus de six mois, etc. Mais là, le FLE, par exemple, c'est cinq mois. Donc, c'est un boulot très similaire sur les territoires zéro chômeur longue durée. Et de la même manière, en fait, les lundis, les permanences qu'on organise, c'est un boulot énorme aussi de faire venir des personnes et surtout, ça apporte aux volontaires énormément de choses en termes de savoir-être, de, typiquement, on peut parler de compétences transversales, mais d'arriver à l'heure, de savoir se présenter aux autres, de participer aux autres. Et ça, en entrant au contact, on est quand même avec des personnes parfois qui sont extrêmement éloignées de tout type de, pas de rapports humains, mais en tout cas de tout type de cadres. On voit des personnes évoluer, mais de semaine en semaine, quoi, s'ouvrir aux autres, etc. Et ça, on ne peut pas le valoriser parce que c'est super subjectif. C'est difficile. Là, on a un groupe d'étudiants de SP technique et on leur a proposé*

---

<sup>93</sup> PLIE de Rennes Métropole. Site <https://economie.metropole.rennes.fr/plan-local-pour-linsertion-et-lemploi/>, consulté en juillet 2025

*le projet de bosser sur une boîte à outils pour justement détecter l'évolution des volontaires d'un point de vue compétences dures et compétences transversales. Donc, ils ont libre cours sur la forme que ça peut prendre. Et l'idée, ce serait que nous, on puisse à la fin, pour aider aussi les volontaires à prendre conscience de ce qu'ils sont et ce qu'ils savent faire, mais aussi pour nous valoriser leur comportement. On a des référents qui nous disent mais oui, depuis qu'ils font partie du parcours géré par l'association BEST, leur comportement a carrément changé. C'est plus simple de communiquer avec eux, etc. »<sup>94</sup>*

Enfin, l'association BEST en charge de l'accompagnement des PPDE volontaires et l'EBE a mise en place des réunions de coordination qui ont lieu pour faciliter le parcours des PPDE volontaires qui souhaitent intégrer l'EBE de ce territoire.

*« Alors du coup avec l'EBE on a une réunion de coordination toutes les deux semaines Ou si c'est pas toutes les deux semaines C'est au moins une fois par mois on a un temps de coordination Bah là avant que je vienne te voir j'étais en coordination avec eux (en parlant de l'équipe de coordination en charge de l'expérimentation TZCLD sur Rennes) donc ça dure une heure ou une heure et demie et donc là on fait un point sur tout ce qui se passe ça peut être sur des sujets très variés ça peut être sur l'EBE qui cherche des locaux Ça peut être moi qui suis en train de préparer un événement. Donc on échange là-dessus On échange sur les personnes qui vont entrer en EBE Ou qui sont entrées en EBE »<sup>95</sup>*

L'ensemble de ces actions, portées notamment par l'association BEST et ses partenaires, témoigne d'une réelle volonté de construire des parcours adaptés, progressifs et respectueux des aspirations des PPDE volontaires. Toutefois, pour garantir une cohérence d'ensemble, éviter les ruptures dans l'accompagnement et permettre une orientation fine et concertée, une autre instance joue un rôle stratégique dans le pilotage des parcours : la commission droit à l'emploi.

---

<sup>94</sup> Extrait d'entretien avec la chargée de mission mobilisation des habitants

<sup>95</sup> *Ibid.*

### 2.2.3 Des espaces de prise de décision : Commission de droit à l'emploi

En plus des cafés chouquettes, le CLE a mis en place une commission droit à l'emploi. Cette commission est une émanation du comité local pour l'emploi. Il s'agit d'une instance opérationnelle qui réunit l'ensemble des structures de l'emploi et insertion du territoire. Selon les propos de la coordinatrice en charge du projet TZCLD lors de ces commissions :

*« On a France travail, on a évidemment le CCAS. On a Star'ter, une entreprise d'insertion, enfin une association intermédiaire qui est présente sur le quartier. On a SNC, Solidarité Nouvelle Face au Chômage. On a ATD Quart Monde. On a l'EBE, évidemment, qui est aussi une solution d'emploi. On essaye de mobiliser le CLPS, ou PRISME, qui sont, elles, des structures de formation »<sup>96</sup>*

Notons que les structures telles que l'ESAT (établissement ou services d'aide par le travail) et les EA (entreprise adaptée) ne sont pas présentes lors de cette commission. Bien que ces dernières ne soient pas présentes, le souhait de l'équipe en charge de l'organisation de ces commissions est de les compter parmi ses partenaires dans l'objectif de fluidifier le parcours des PPDE en leur donnant à voir un vaste panel d'organisme existant sur le territoire et susceptibles de devenir leur futur employeur. Cette commission se réunit tous les mois. Une réunion de commission droit à l'emploi dure 2 heures.

Cette commission est le lieu de discussions et d'échanges autour du parcours des PPDE. L'idée de cette commission est de construire un parcours personnalisé qui répond aux besoins et projets de vie de chaque PPDE volontaires. Le fonctionnement de cette commission est tourné vers une coordination qui place la personne au centre des actions à mettre en place pour faciliter l'insertion des PPDE volontaires.

Selon les propos de la coordinatrice du projet, ce sont :

*« Deux heures durant lesquelles on va parler de chaque parcours qu'on va personnaliser. On ne parle pas de cas. On va parler de ces personnes, non seulement dans leur parcours d'emploi, mais aussi dans leur projet de vie et dans*

---

<sup>96</sup> Extrait d'entretien avec la coordinatrice du projet TZCLD

*leurs problématiques de vie. Voilà. Donc l'idée, c'est de trouver avec des acteurs du quartier les solutions adéquates pour les PPDE volontaires. Et là, on n'est plus sur des responsables de structure comme on peut trouver au moment des plénières du comité local pour l'emploi, des responsables qui peuvent permettre de faire des pas de côté à leur structure. On a vraiment une commission « droit à l'emploi » qui fonctionne avec une référente RSA, un conseiller France travail, des gens qui sont vraiment des gens de terrain, qui vont avoir des réseaux, qui vont avoir des solutions et qui vont pouvoir faciliter et construire ces parcours facilités pour chacun des volontaires. »<sup>97</sup>*

Cet extrait d'entretien précise également que le parcours des PPDE volontaires est construit avec des acteurs du quartier. La logique en place est celle de travailler en partenariat avec les acteurs de proximité et de terrain. Des acteurs qui possèdent un réseau riche pouvant être un levier dans le parcours des PPDE volontaires. Parmi ces acteurs du territoire, nous retrouvons : des conseillers RSA, des référents France travail, etc.

La commission de droit à l'emploi est un temps de coordination d'actions à mettre en place entre les différents acteurs/ partenaires et l'association BEST. L'objectif est d'aboutir à ce que la chargée de mission a nommé un « *planning d'accompagnement* ».

*« Et donc là, pour ces commissions-là, moi, je présente le profil du volontaire. Je donne un peu ma vision de ce que j'ai vu d'un point de vue factuel mais aussi d'un point de vue savoir-être pour donner des billes. Et ça, c'est le retour que j'ai parce que parfois, c'est des personnes que les référentes RSA connaissent déjà par exemple. Donc là, on échange des informations. Et puis après, l'idée, c'est de décider tous ensemble de ce qu'on fait. Est-ce qu'on met d'abord en place un FLE ou est-ce qu'on met d'abord en place une formation métier ? Enfin, voilà, on essaie de se coordonner un petit peu tous ensemble et de réfléchir tous ensemble à la meilleure solution que peut faire le volontaire quand il est à TZ. Donc, c'est un peu le plan d'accompagnement, enfin, on va dire, une sorte de [...] Oui, on peut dire que c'est le plan, le planning d'accompagnement »<sup>98</sup>*

<sup>97</sup> Extrait d'entretien avec la coordinatrice du projet TZCLD

<sup>98</sup> Extrait d'entretien avec la chargée de mission mobilisation des habitants

Les temps de coordination de parcours lors des commissions de droit à l'emploi passent par le partage d'informations entre les différents acteurs du territoire présents lors de ces commissions. Pour cela, les volontaires sont appelés à signer un accord de partage de données pour la simple et bonne raison que l'obtention de cet accord permet par la suite d'identifier les référents de chaque volontaire afin d'harmoniser les actions à mettre en place. La coordinatrice du projet TZCLD sur le territoire explique ce qui suit :

*« On a aussi un outil qu'on partage. C'est pour ça que chaque volontaire va signer un accord de partage de données puisque ça nous permet d'identifier aussi quelle est la structure référente. Et donc, le conseiller qui va être le référent principal du parcours de ce volontaire. Comme certains volontaires touchent le RSA, mais pour autant sont suivis par France travail, il faut bien qu'à un moment donné, on ait cet arbitrage de savoir à qui on s'adresse pour s'assurer que ce parcours est bien suivi et qu'on avance dans le bon sens du parcours du volontaire »<sup>99</sup>*

De plus, le travail de coordination mis en place avec les acteurs de l'accompagnement pour l'insertion sur le territoire se poursuit pendant un certain temps même après l'entrée en EBE des PPDE. Ceci dans l'objectif d'assurer un suivi social.

*« Le CCAS, les référents RSA s'engagent à continuer à suivre les personnes pendant un certain temps, une fois entrées dans l'entreprise à but d'emploi pour avoir ce suivi social »<sup>100</sup>*

Après avoir présenté les différents espaces et dispositifs mis en place pour soutenir les PPDE volontaires dans leurs parcours d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle, il convient désormais d'analyser certains obstacles susceptibles de freiner ce processus d'accompagnement.

---

<sup>99</sup> Extrait d'entretien avec la coordinatrice du projet TZCLD

<sup>100</sup> Extrait d'entretien avec la coordinatrice du projet TZCLD